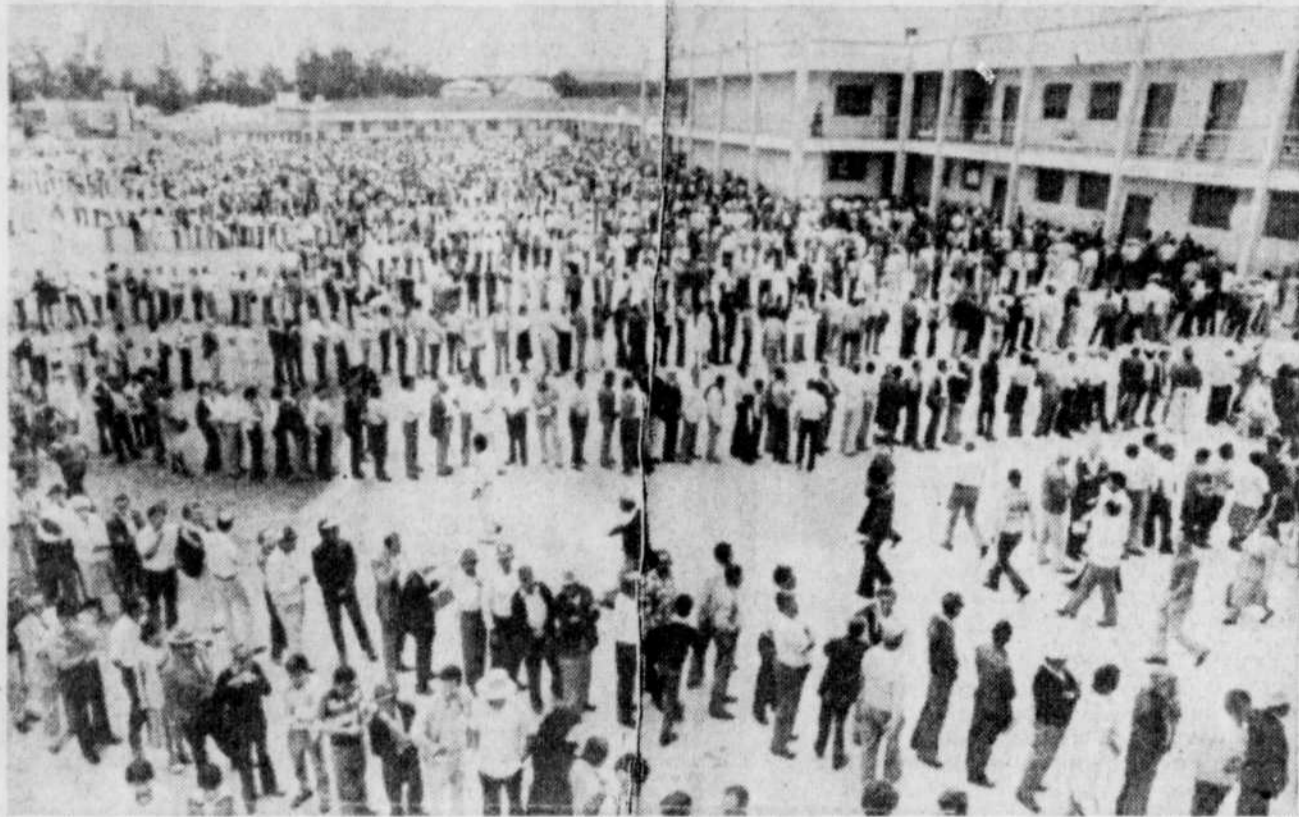


Guevarra serait élu au Guatemala



Des milliers de Guatémaltèques faisaient déjà la queue en début de matinée hier, attendant leur tour pour voter.

GUATEMALA (d'après AFP, AP et UPI) — Malgré les tentatives d'intimidation de la guérilla, qui a lancé de nombreuses attaques à travers le pays, la participation aux élections d'hier au Guatemala serait supérieure à 60 pour 100, selon le gouvernement et les quatre partis politiques qui ont pris part à cette consultation.

Ce pourcentage est considéré "comme un pas positif vers la paix", selon ces mêmes milieux, étant donné que les groupes de gauche avaient donné la consigne de s'abstenir et qu'en 1978 l'abstention avait été supérieure à 60 pour 100.

Les files d'attente étaient tellement longues devant certains bureaux de vote que ces derniers ont dû rester ouverts jusqu'à 22h, alors que l'heure de fermeture avait été fixée à 18h.

Selon les premiers résultats, le candidat du gouvernement, le général Anibal Guevarra, ancien ministre de la Défense, arriverait en tête dans plusieurs départements. Il y serait talonné par le candidat de l'extrême droite, M. Mario Sandoval Alarcon.

Un porte-parole de ce dernier
Voir A-2, GUATEMALA



Le Soleil, Jean-Marie Villeneuve
Au terme de son exploit, le recordman sexagénaire a reçu les félicitations bien méritées de son épouse, Lucie.

Le plus endurant, c'est PHIL!

page C-1

Genois donne la victoire au Canada

page C-1



La CUQ en question (I)

En décembre dernier, la Communauté urbaine de Québec (CUQ) fêtait son 12e anniversaire. Marquée par l'adoption d'un nouvel emblème et le déménagement de l'organisme dans les locaux d'Hydro-Québec, la dernière année a également donné lieu à une crise intestine d'importance. L'affaire

Réjean Doyon a provoqué la création d'une alliance de cadres de direction et les départs successifs du secrétaire et du directeur général.

Outre ces sérieux problèmes de relations de travail entre élus et hauts fonctionnaires, les querelles de pouvoir ont de nouveau suscité

Où en est-on après 12 ans?

des tensions entre petites et grandes municipalités.

Au moment où l'Assemblée nationale, par le biais d'une commission parlementaire, se penche sur la situation de la Communauté urbaine de Montréal, l'équipe des affaires urbaines du SOLEIL — Vincent Cliche, Marcel

Collard, Pierre-Paul Noreau et Gérard Ouellet — s'est intéressée à celle de Québec.

Après avoir relevé certains faits saillants de ces 12 années qui

Voir A-2, CUQ

A lire, en page A-8

Baie-Comeau—Hauterive 54% des gens en faveur de la fusion

par Jean Didier FESSOU
BAIE-COMEAU — Ce sont 80,5 pour 100 des citoyens des villes de

Baie-Comeau et de Hauterive qui estiment que le gouvernement provincial devrait la fusion des deux villes telle que proposée par le projet de loi 37.

Mais, plus significatif encore, s'il y avait eu référendum sur le projet de fusion des deux villes entre les 5 et 10 février, 54 pour 100 de la population des deux villes se serait prononcée en faveur de cette fusion. Toutefois ce résultat global varie d'une ville à l'autre puisque les citoyens du secteur de Hauterive auraient été en faveur de cette fusion à 85 pour 100 et ceux du secteur de Baie-Comeau à 21 pour 100 seulement.

Tels sont les points saillants des résultats du sondage CROP réalisé entre les 5 et 10 février pour le compte de la ville de Baie-Comeau au coût de \$15.000. Ce sont 500 citoyens à Hauterive et autant à Baie-Comeau qui ont été sondés par le biais d'entrevues téléphoniques d'une durée de 10 minutes environ et qui comportaient une quinzaine de questions.

Dévoilées ce matin, les grandes lignes de ce sondage ont été communiquées au SOLEIL hier après-midi par le maire de Baie-Comeau, M. Henry Leonard.

Quelques résultats

Parmi les grandes lignes de ce sondage, quelques résultats sont très révélateurs. Ainsi, en plus des 80,5 pour 100 des répondants qui estiment que le gouvernement provincial devrait toujours consulter les citoyens avant de procéder à une fusion, 70 pour 100 des répondants estiment qu'ils n'ont pas été ou peu consultés avant le dépôt du projet de loi 37 qui imposera la fusion des deux villes.

Voir A-2, SONDAGE



A Québec, samedi, 200 femmes défilent en manifestant contre la pornographie.

Deux journées, un seul thème

par Andrée ROY

"Faudrait quand même par exagérer la prétendue scission entre les groupes autonomes de femmes de Québec et les comités sur la condition féminine des centrales syndicales. Si, pour certains journalistes, il n'y a eu que deux "journées du 8 mars", ils en ont manqué un paquet d'autres! Sérieusement, on se rend compte, après des discussions comme celles d'aujourd'hui, que le vécu des femmes est international, leur situation d'inégalité universelle!" lançait hier une des coordinatrices de la Journée internationale des femmes, au terme des débats qui ont animé, pendant tout l'après-midi, une dizaine d'ateliers, dans les locaux de la CSN, boulevard Charest, à Québec.

Autant les 300 à 350 participantes à cette journée du 7 mars organisée par les comités de condition féminine de la Centrale de l'enseignement du Québec, la Confédération des syn-

dicats nationaux et le Centre international des femmes, que les 200 à 300 qui se sont rendues, la veille, à l'invitation des groupes autonomes, ont échangé, et de façon fort animée et engagée, sur un même thème. Celui qui leur tient de plus en plus, disent-elles, au coeur et aux tripes en cette période qualifiée de "crise" et d'inflation: plus que jamais "les femmes n'ont pas les moyens de reculer!"

Mais elles n'étaient pas les seules à souligner cette prise de conscience collective que, depuis quelques années, les femmes de tous les pays amorcent lors de la journée qui leur est annuellement consacrée. A Charlesbourg, samedi, une centaine de leurs consœurs s'impliquaient, durant toute cette journée sentant le printemps, dans des échanges aussi intenses sur le même thème, certaines prenant là une première expérience d'échanges "de femme à femmes".

Voir A-2, FEMMES

• Autres informations, page A-3
• Message de Pauline Marois, page A-5
• La journée en milieu rural, page A-9

Paralyse des Communes Libéraux et conservateurs se relancent toujours la balle

(D'après PC) — Libéraux et conservateurs se sont enlisés davantage en fin de semaine dans le conflit qui les oppose, le premier ministre Trudeau et le leader conservateur Joe Clark se relançant la balle pour savoir qui avait raison et qui avait tort dans cette histoire qui pa-

ralyse la Chambre des communes depuis près d'un semaine.

Les derniers jours ont pris les airs d'une campagne électorale, les deux camps ont utilisé tous les moyens pour vendre leurs positions respectives, entrevues, déclarations et même le téléphone. Cette dernière

tactique a été utilisée par les conservateurs de la région de Toronto qui avaient entrepris de rendre visite ou encore de téléphoner à chaque électeur pour lui expliquer les raisons de la paralysie.

M. Trudeau a, pour sa part, fait sa première déclaration publique samedi

depuis le blocage parlementaire des conservateurs. Même s'il reconnaît le droit de l'Opposition de combattre la législation gouvernementale, il qualifie ce geste "d'abus flagrant à l'en-

Voir A-2, COMMUNES
Autre texte en page B-1

sommaire

annonces classées	D-4 à D-14
Arts et spectacles	B-5
Bandes dessinées	D-3
Bridge	D-14
Carrières et professions	A-10
Décès	D-15
Editorial	A-4
Feuilleton	B-4
Horoscope	D-14
Information régionale	A-8 et A-9
Loteries	A-3, A-11 et C-3
Monde	D-1 à D-16
Mot mystère	U-4
Mots croisés	D-13
Où aller à Québec	B-6
Page des lecteurs	A-6
Page documentaire	A-5
Patron	D-13
Sport	C-1 à C-8
Télévision	B-4

météo
Neige cessant en matinée à Québec et en après-midi dans l'Est. Minimum de moins 5 et maximum de moins 2. Demain, beau.
détails, page D-4



Samedi soir au Colisée, André St-Laurent a mené l'attaque des Penguins de Pittsburgh avec trois buts et les Penguins l'ont emporté 6-4 sur les Nordiques.

Le Suisse Peter Mueller a remporté samedi une 3e victoire consécutive en descente de la Coupe du Monde et il rejoint ainsi Steve Podborski qui conserve néanmoins son titre de champion.

Aux championnats sportifs québécois, 2 records canadiens de patinage de vitesse ont été établis. Marie Perreault et Benoit Lamarche ont tous deux inscrit ces nouvelles marques dans leur catégorie respective.



FEMMES

(Suite de la première page)

Les hommes aussi
Et le même jour, une manifestation impliquant 80 hommes, et seulement des hommes, venait appuyer, pancartes et slogans en tête, face au cinéma de films pornos Mid-Minuit, à Québec, la lutte des femmes contre cette exploitation de leur corps, de leur image.
A Montréal, samedi et hier, des milliers de femmes ont manifesté leur intention de "ne pas servir, en en prenant toujours plus sur leur dos, de solution à la crise politique et économique actuelle". Autant à Québec qu'à Montréal, d'ailleurs, le témoignage de femmes du Liban, de la Pologne, du Salvador, du Nicaragua, d'Afrique, d'Italie, a persuadé une majorité de leurs auditrices québécoises qu'en temps de crise, de guerre, de conflit quel qu'il soit, les autorités en place se cherchent souvent un bouc émissaire pour détourner l'attention de leurs actions. Et que les femmes en

étaient un de choix, la plupart du temps!
De la plupart des débats menés ces deux jours derniers, sont ressorties des priorités communes, peu importe les territoires d'action: 1 — les femmes doivent se rencontrer de plus en plus, se concerter autour de vécus communs; 2 — elles doivent susciter ponctuellement des occasions de faire le point sur leurs luttes (les états généraux demandés d'ici à la fin de 1982, aux ateliers à la CSN); 3 — plus que jamais, elles doivent poursuivre la lutte, sur tous les fronts possibles pour conserver le peu qu'elles ont acquis, pour obtenir justice.
"Et nous allons laisser ceux à qui ça profite imaginer les schismes qu'ils voudront. Plusieurs aimeraient bien élargir la tranchée qui semble séparer, par exemple, les travailleuses et les femmes à la maison, les syndiquées et les non-syndiquées", concluait l'interlocutrice du SOLEIL.

SONDAGE

(Suite de la première page)

Et si seulement 13,5 pour 100 des répondants se sont déclarés en faveur de la fusion obligatoire des deux villes, 75 pour 100 estiment qu'un référendum devrait être tenu avant d'imposer la fusion. Enfin seuls 11,5 pour 100 des répondants croient que les taxes municipales baisseront une fois la fusion des deux villes réalisée.

D'une ville à l'autre

Dans les documents rendus publics ce matin, seuls les résultats globaux apparaissent. Mais, en possession des résultats ventilés selon les deux villes, le maire Leonard en a communiqué quelques données au SOLEIL.

Ainsi ce sont 93 pour 100 des répondants du secteur de Baie-Comeau et 68 pour 100 du secteur de Hauterive qui estiment qu'ils devraient être consultés sur le projet de fusion. Quant à la tenue d'un référendum avant l'imposition de la fusion, ce sont 89 pour 100 des répondants du secteur de Baie-Comeau et 61 pour 100 du secteur de Hauterive qui estiment qu'il devrait y en avoir un.

Concernant le processus de fusion obligatoire des deux villes tel que proposé par le projet de loi 37, il n'est appuyé que par 24 pour 100 des répondants du secteur de Hauterive et par 3 pour 100 du secteur de Baie-Comeau.

COMMUNES

(Suite de la première page)

droit du Parlement" et selon lui le boycottage "attaque l'autorité de la présidence des Communes et du Parlement lui-même."

Viol du Parlement

Le leader conservateur aux Communes, M. Erik Nielsen, a rétorqué en accusant les libéraux de violer le Parlement avec une législation énergétique éphémère destinée à limiter tout débat intelligent en combinant plusieurs nouvelles lois et des amendements à plusieurs lois existantes.

"Il ne nous reste que peu de moyens, par ailleurs très précieux, pour empêcher un gouvernement sadique de violer le Parlement du peuple", a-t-il déclaré sur les ondes du réseau CTV, à l'émission Question Period, enregistrée vendredi pour diffusion samedi.

M. Trudeau a dit, dans une lettre adressée aux dirigeants patronaux et syndicaux de l'industrie automobile, qu'il trouve "extrêmement regrettable qu'un tel abus flagrant à l'endroit du Parlement...empêche la Chambre des communes d'examiner des lois cruciales".

Le premier ministre s'est également excusé pour avoir raté, à cause de cette situation, une rencontre prévue avec eux mercredi dernier, à Windsor, en Ontario, et il a exprimé l'espoir qu'elle puisse avoir lieu tout de même à une date ultérieure.

"A cause de ses abus"

"Venant de M. Trudeau, a dit M. Nielsen en entrevue, je trouve ce genre de déclaration incroyable. Il veut changer le Parlement et tout le pays à son image. Nous avons entrepris cette action à cause de ses abus".

De l'avis du leader de l'Opposition, M. Joe Clark, le premier ministre Trudeau sera là pour solliciter un nouveau mandat aux prochaines élec-

Processus démocratique

Commentant ces résultats, le maire Leonard disait au SOLEIL qu'ils sont très significatifs et qu'ils confirment à peu de chose près ce que lui, le conseil municipal de Baie-Comeau, le comité des citoyens et l'Union des municipalités du Québec ont réclamé au ministre des Affaires municipales, M. Jacques Léonard, à savoir procéder à une étude et à une consultation de la population des deux villes avant d'imposer tout projet de fusion.

M. Henry Leonard craint vivement qu'avec l'adoption du projet de loi 37 qui imposera la fusion des deux villes, le processus démocratique ne soit éliminé.

Le premier magistrat remarque aussi que ce sondage confirme ce qu'il prétend depuis plusieurs semaines à savoir que la majorité des répondants ne croit pas que la fusion des deux villes se traduise par une diminution des taxes des habitants de la nouvelle entité municipale.

Déposé le 30 novembre dernier et parrainé par le député-ministre de Saguenay, M. Lucien Lessard, le projet de loi 37 proposait la fusion obligatoire des villes de Baie-Comeau et de Hauterive pour le 1er janvier 1982.

A la suite d'une opposition systématique et organisée, les autorités municipales de Baie-Comeau réussissent à faire reculer l'échéance.

Ce projet de loi doit franchir les étapes des deuxième et troisième lectures au cours des prochaines semaines.

tions fédérales, bien que M. Trudeau ait dit qu'il ne se représenterait plus.

Dans une entrevue télévisée, hier, par le réseau CTV, M. Clark a ajouté: "J'ignore ce qu'il pourrait faire d'autre."

"Il est de plus en plus convaincu de la justesse de ses vues."

"Je crois que lui-même et certains de ses ministres, comme Marc Lalonde, s'inspirent d'un sens de la mission, non seulement en matière constitutionnelle, mais aussi dans les domaines économique et autres. En qui vont-ils avoir confiance? Auront-ils confiance en John Turner pour poursuivre leur mission?"

M. Clark déclare que le fédéralisme coopératif a été une phrase fabriquée par l'ex-premier ministre Lester Pearson et qu'il a été pratiqué par les premiers ministres depuis sir John A MacDonald.

"Il (Trudeau) a imposé ses vues sur ce qui ferait marcher le pays à l'encontre de l'histoire, à l'encontre de toute expérience et il a réussi un certain moment parce qu'il avait une base électorale sur laquelle compter."

LA QUOTIDIENNE
(tirage de samedi)
7-6-6
Informations: 643-8990

le mot du jour
Comme de raison
Nous laissons la parole, aujourd'hui, à un Québécois qui s'intéresse activement au bon parler, M. Gérard Bergeron. Ce dernier dénonce cette expression "la raison pourquoi". Il faut dire "la raison pour laquelle".
Pierre BELLEAU

LE SOLEIL
SERVICE AUX ABONNÉS (TIRAGE)
647-3333 Lundi au vendredi: 9h30 à 19h30
Samedi: 9h00 à 13h00
647-3233 647-3394
RENSEIGNEMENTS REDACTION
LE SOLEIL, fondé en 1896, est imprimé au numéro 390, rue St-Vallier est, Québec, G1K 7J6, par Le Soleil Limitée. "Coursier de la deuxième classe - Enregistrement no 1206"

JVC
Magnétophone à cassette
Contrôle logique • Métal
Système automatique de recherche
SPECIAL TDK SA C-90
229\$
55\$ pour 10
stéréquad
710, côte Franklin
Québec
687-0909

MacEachen déplore de devoir préparer le budget en secret

HALIFAX (PC) — Le ministre fédéral des Finances, M. Allan MacEachen, envisage de rendre moins strict le secret entourant tout le pro-

Prestations de retraite pour femmes au foyer ou divorcées

VANCOUVER (PC) — Ottawa songe à faire bénéficier les femmes au foyer de prestations de retraite en cas de décès de leur conjoint, ou à la suite d'un divorce.

C'est ce qu'a indiqué à Vancouver, en fin de semaine, la ministre de la Santé et du Bien-Être social, Mme Monique Bégin.

Les contributions aux régimes de pension gouvernementaux seraient considérées comme provenant du couple et non pas seulement du mari.

Les deux conjoints recevraient chacun leur chèque représentant 50 pour 100 de la somme totale à percevoir.

CUQ

(Suite de la première page)

caractérisent la CUQ d'aujourd'hui, les membres de la section municipale ont rencontré les maires des municipalités membres de l'organisme supramunicipal, à l'exception de ceux de Québec et Sainte-Foy qui ont réservé leurs commentaires pour plus tard.

Les dirigeants de dix municipalités ont fait connaître leur degré de satisfaction par rapport à la CUQ et à ses services, de même que les améliorations qu'ils souhaiteraient apporter.

LE SOLEIL a de plus obtenu deux rapports traitant de l'administration interne de la Communauté urbaine de Québec dont les grandes lignes seront abordées au cours de cette série d'articles. D'autres intervenants du milieu feront valoir leurs points de vue.

Une entrevue avec le président de la Communauté urbaine de Québec, M. Marcel Pageau, devrait normalement conclure cette mise au point et répondre à certains éléments soulevés par des membres siégeant au conseil de son organisme.

cessus de la préparation du budget, de façon à permettre l'obtention de diverses opinions avant que ne soient effectués des changements majeurs de politiques économiques.

C'est ce qu'il a indiqué samedi, au moment où il prenait la parole dans le cadre de l'Assemblée générale annuelle de l'Association libérale de la Nouvelle-Écosse pour répondre aux critiques de certains congressistes sur son budget du 12 novembre.

Plusieurs libéraux néo-écossais ont demandé à M. MacEachen pourquoi il n'avait pas tenté d'obtenir un meilleur aperçu de l'état d'esprit de la population et du monde des affaires avant de lancer son fort impopulaire budget.

Après avoir défendu avec humour son budget, le ministre fédéral des Finances a déclaré qu'on devrait réviser la tradition du secret le plus absolu dont est entourée la confection du budget. Cette tradition veut qu'un ministre des Finances démissionne si des détails de son budget venaient à être connus publiquement avant leur

GUATEMALA

(Suite de la première page)

s'est plaint en fin de soirée de la lenteur des opérations de dépouillement. "C'est curieux que les télex n'aient pas fonctionné dans des régions où nous avons pourtant un bon système de communications."

Les premiers résultats indiquaient par ailleurs que près de 10 pour 100 des bulletins avaient été annulés.

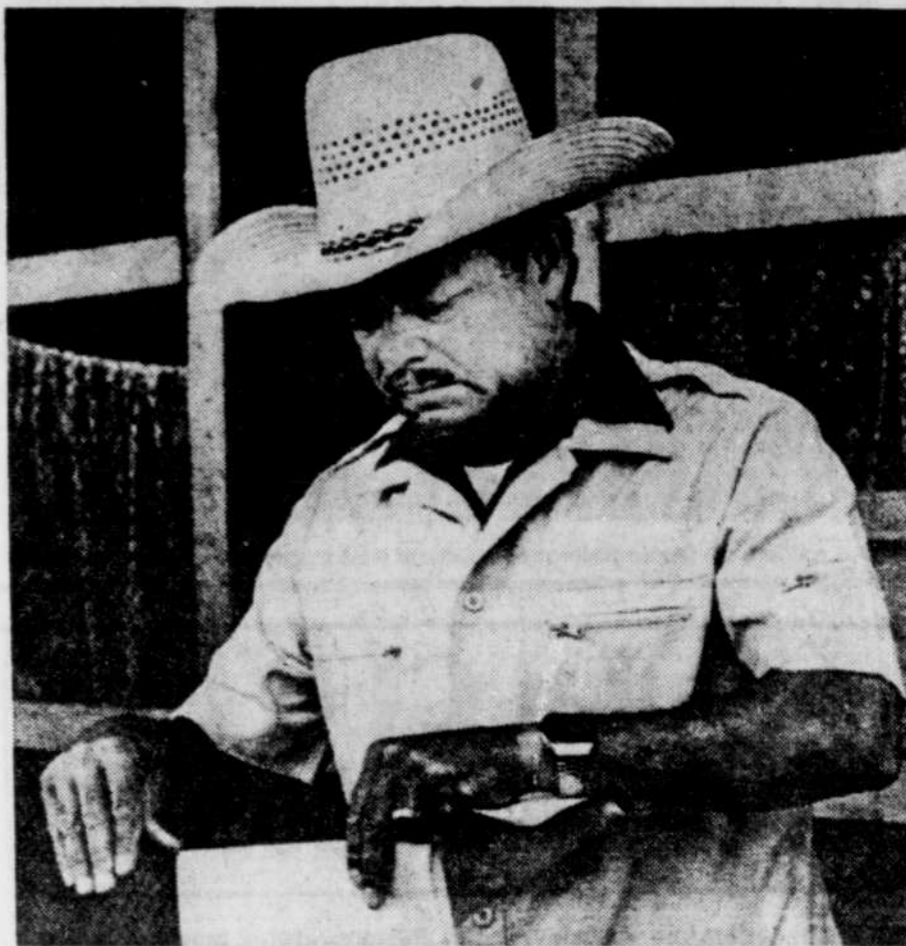
Incidents

Deux incidents, dont un a fait trois morts du côté des guérilleros, avaient troublé, quelque six heures après l'ouverture du scrutin, le déroulement des élections générales au Guatemala.

Trois guérilleros ont été tués en début d'après-midi dans la banlieue de la capitale, lors d'une fusillade avec la police. Après avoir tenté d'attaquer une patrouille, les rebelles, qui s'étaient réfugiés dans une petite maison, ont été cernés puis abattus.

Cet affrontement a fait augmenter la tension dans la capitale, où ne circulaient pratiquement que les patrouilles de police.

Dans la matinée, peu après l'ouverture du scrutin, à 7h locales, quatre personnes qui attendaient devant un bureau de vote ont été blessées par une rafale de mitraillette tirée accidentellement par un policier.



Celui qui part favori pour remporter les élections présidentielles d'hier au Guatemala, le général Anibal Guevarra, se prévalant de son droit de vote.

"Employez 'Clinique' pour votre beauté!"

Le résultat de plusieurs années de recherches des fameux dermatologues de la compagnie Clinique vous apporte un traitement de beauté dont la qualité est littéralement imbattable.

Formules spéciales qui répondent aux besoins naturels de la peau; main, visage, corps.

Tous les produits Clinique sont non allergènes à 100%, sans parfum, purs. Ils rendent la peau douce, fraîche et radieuse.

Afin d'en connaître davantage sur les produits Clinique, visitez le comptoir Clinique chez Sears pour une analyse complémentaire de votre peau, grâce à l'ordinateur Clinique.

Faites peau neuve avec Clinique

Présentement au comptoir Clinique chez Sears... un cadeau-prime

Lors de l'achat de n'importe lequel des produits Clinique de \$10 et plus, vous obtenez gratuitement: les produits suivants en format de voyage:

- Savon facial 40 g,
- crème exfoliante pour le corps 30 ml,
- maquillage multi-protection 15 ml,
- fard liquide 7 ml,
- fard à lèvres "différent" 5 g.

Cette offre est valide jusqu'au 20 mars 1982. Cadeau-boni jusqu'à épuisement de la prime.

Rayon 8 — Cosmétiques

Sears
vous en avez pour votre argent... et plus
Simpsons-Sears Limitée

RI- II- III

Deux premières à la journée des femmes

par **Andrée ROY**

Deux "premières" dans la région de Québec sont survenues samedi, dans le cadre de la célébration de la Journée internationale des femmes, édition

1982. La journée des femmes "bien ordinaires" de Charlesbourg et des Arrière-pays; la manif des hommes devant le cinéma Midi-Minuit de la rue Saint-Joseph, en appui aux revendications des femmes.

Alors qu'à 16h, un cortège de quelque 200 femmes partait du CLSC Basse-ville, pour une marche de sensibilisation dans les rues environnantes, 80 hommes environ se rendaient manifester devant ce cinéma dit "porno", dénonçant notamment les profits réalisés par l'industrie porno en exploitant la violence faite aux femmes, le viol, et l'inertie gouvernementale en la matière. Une première manifestation masculine à l'intérieur de la journée des femmes, qui devrait, semble-t-il, avoir des suites.

D'autre part, de 9h à 17h, réunies au Carrefour des organismes populaires de Charlesbourg, une centaine de femmes de Lac-Saint-Charles, Saint-Adolphe, Stoneham, Lac-Beauport, Charlesbourg, Notre-Dame-des-Laurentides, Orsainville, ont participé à un, souvent deux des dix ateliers d'échanges et de réflexion qui leur étaient proposés, avant de se retrouver en plénière pour faire le bilan de cette première journée où elles se disaient, certaines pour la première fois de leur vie, ce qu'elles vivaient, comment elles le vivaient en tant que femmes, comment elles réagissaient... ou entendaient réagir.

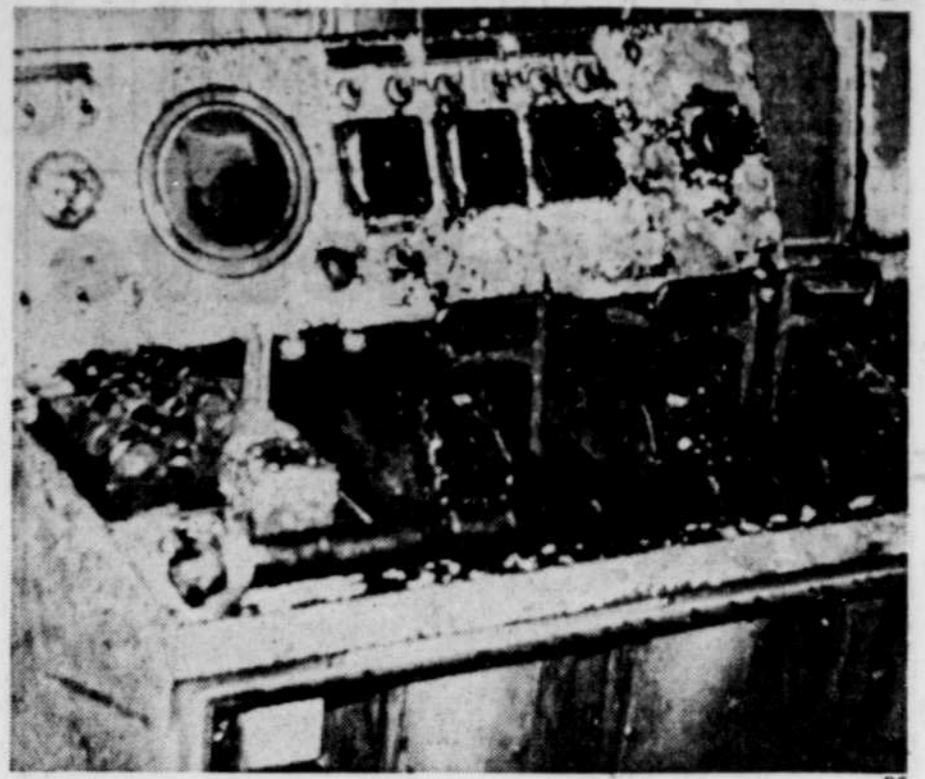
L'idée de cette première journée du 8 mars pour les femmes du territoire en question vient de l'expérience d'une vingtaine de femmes du secteur qui, l'an dernier, s'étaient regroupées pour "aller fêter le 8 mars à la CSN". "C'était bien plaisant, mais nous avons senti le besoin de faire un "8 mars" bien à nous. Les femmes du territoire n'ont pas le même langage, le même niveau de discussion que celui qui a cours entre travailleuses, syndiquées, membres de groupes d'action populaires" explique Odette Perron, du Centre d'aide et d'information pour les femmes, organisme qui coordonnait les efforts d'un comité organisateur constitué d'une ving-

taine de groupes différents, dans la réalisation de cette journée.

Avec une collaboration aussi nombreuse et particulièrement intéressée, les choses n'ont pas traîné. Si la première réunion du comité organisateur n'a eu lieu que le 29 janvier, rien ne manquait à la journée de samedi: après les ateliers et la plénière, la visite des kiosques offrant une information abondante sur tout ce qui se fait par et pour les femmes, il y avait la partie divertissement, détente au féminin. De la musique de chambre pour le souper; "Portraits de femmes", une pièce de théâtre en plusieurs scènes; un groupe d'artistes interprétant des chansons de femmes, particulièrement du répertoire de Pauline Julien; des clowns et de l'animation... couronnée par une séance-participation où les femmes présentes étaient invitées à se maquiller, comme le font les enfants. "Et avec du maquillage de garderie!" riait Miriam Hamel, expliquant l'enthousiasme qui a présidé à l'organisation de cette journée.

Il y aura, c'est certain, un autre "8 mars pour femmes de Charlesbourg et des Arrière-pays," l'an prochain. "Mais les participantes aux ateliers ont bien insisté là-dessus; il y aura autre chose entre-temps. Un suivi des thèmes discutés chaudement aujourd'hui et qui seront portés à la discussion dans chacun des groupes où ces femmes-là oeuvrent habituellement, que ce soit l'AFEAS, le Cercle des fermières, l'association féminine du quartier", reprenait Odette Perron.

Pour ces organisatrices, l'expérience de la journée démontre que les femmes, quels que soient leur âge, leur origine, leur milieu de vie et de travail, leur vécu, ont des choses en commun à échanger, et elles découvrent de plus en plus qu'elles aiment le faire. Suffit de leur en fournir l'occasion!



Le tableau de commande du brise-glace Louis-Saint-Laurent a été calciné à la suite de l'explosion qui s'est produite sur le pont du navire samedi.

Sept blessés dans une explosion sur le brise-glace Louis St-Laurent

HALIFAX (PC) — Le Louis St-Laurent, le plus puissant des brise-glace de la garde côtière canadienne, a été mis hors de service pour une période indéterminée, samedi, à la suite d'un incendie qui a fait sept blessés parmi les 84 membres d'équipage de ce navire de 111 mètres et de 10,000 tonnes.

Les blessés ont été transportés par hélicoptère dans un hôpital de Sydney, en Nouvelle-Ecosse, et un peu plus tard, l'un d'entre eux, le chef-électricien, était transporté à l'unité des grands brûlés de l'hôpital Victoria General, à Halifax, où l'on indique que son état est stable.

Un autre blessé demeure hospitalisé, à Sydney, lui aussi dans un état stable, tandis que les cinq autres hommes ont reçu leur congé après avoir subi les traitements appropriés.

Le Louis St-Laurent s'affairait à briser les glaces à quelque 20 milles marins au large de Sydney, dans le détroit de Cabot, lorsque son pont fut secoué par une explosion, sur l'heure du midi.

Le Louis St-Laurent joue un rôle vital en contribuant, à chaque mois de mars, à garder ouvert à la navigation, commerciale et par bateaux-passeurs, le passage de 160 kilomètres entre le Cap Breton et Terre-Neuve. L'accident ne pouvait survenir à un pire moment d'autant plus que les accumulations de glaces cette année dans le golfe sont particulièrement fortes.

Le Wolfe à la rescousse

Un autre brise-glace, le Wolfe,

travaillait aux côtés du Louis St-Laurent dans le détroit de Cabot, et il s'est porté à la rescousse de ce dernier dès que l'incendie s'est déclaré.

La plupart des membres d'équipage du Louis St-Laurent ont été transportés à bord du Wolfe par hélicoptère.

Il a fallu environ trois heures aux membres des deux équipages pour venir à bout de l'incendie, dont on ne connaît pas la cause pour l'instant, pas plus qu'on ne connaît l'étendue des dommages qu'il a causés.

Le ministère fédéral des Transports envoie un enquêteur qui ouvrira l'enquête aujourd'hui.

Un porte-parole des garde-côtes a précisé que l'explosion s'est produite à un comptoir de service réservé aux officiers. Le Louis St-Laurent a été remorqué hier à Sidney où il sera immobilisé pendant au moins une semaine, le temps nécessaire aux enquêteurs pour faire le point sur les causes du sinistre. Par la suite, il sera ramené à Dartmouth, son port d'attache.

L'accident à bord de ce brise-glace vient s'ajouter à une série d'accidents marins inhabituels qui se sont produits tout au long de l'hiver sur la côte est du pays.

Des navires de marchandises se sont notamment échoués, des méthaniers ont dérivé, un navire soviétique, le Mekhanik Tarasov, a sombré, de même qu'une plate-forme de forage, ce dernier accident faisant 84 morts, le 15 février.



Le Soleil, Jean-Marie Villeneuve

Environ 80 hommes ont manifesté, avec pancartes et tambour, devant le cinéma Midi-Minuit de Québec, samedi après-midi. Ce piquetage se voulait un geste d'appui à la lutte menée par les femmes, particulièrement contre la pornographie, "aliment du viol".

Pour Julienne Blais, des triplés ce n'est pas si terrible que ça

par **Anne-Marie VOISARD**

SAINT-NARCISSE — Des triplés? Non, ce n'est pas si terrible que ça. Jonathan, Mélissa et Mélanie fêtent aujourd'hui leurs neuf mois. Ils sont les enfants de Julienne Blais et de Roger Camiré, de Saint-Narcisse de Lotbinière.

Beaux, en santé, adorables! On ne se lasse pas d'entendre leur babillage et leurs rires ou de les regarder jouer avec une pomme, à plat ventre, sur le tapis de la salle de séjour. D'autant plus qu'ils ne sont pas vraiment trois, mais cinq. Stéphane, le frère aîné, qui vient d'avoir 4 ans le 19 février, et Robert, 2 ans en janvier, se mêlent aux jeux des petits. Une vraie garderie.

Pendant que Louise Cloutier, la gardienne, s'apprête à faire chauffer les pots du diner, Julienne prend le temps de causer. "Quatre aux couches!" On utilise des couches de papier et, comme tout le monde, on les achète à l'épicerie. Cela coûte, en moyenne, \$40 par semaine. Les bébés boivent maintenant du lait ordinaire à 3,25 pour 100 de gras. Mais comme papa, maman et les grands frères aiment aussi le lait, on en consomme 40 litres par semaine.

Julienne avait allaité ses deux aînés. Avec les triplés, elle n'a pas osé se risquer. D'ailleurs, les bébés sont restés quelque temps à l'hôpital. Jonathan, le plus grand et le plus fort, qui pesait 5 livres et 1 once à la naissance, est sorti de l'hôpital une semaine après sa mère. Mélissa, 4 livres et 8 onces, a suivi une semaine plus tard. Mélanie, qui ne pesait que 3 livres et 10 onces, est allée rejoindre les autres le 8 juillet, un mois après sa naissance. Elle pèse aujourd'hui 15 1/2 livres et n'est pas plus souvent malade que les autres. Jonathan, toujours le plus grand et le plus fort, doit maintenant atteindre 21 ou 22 livres.

Maman veille
Le seul problème pour Julienne, c'est que les petits ne font pas encore leurs nuits. On le voit d'ailleurs à ses traits tirés. Pour Roger, pas de souci. "Je dors comme une roche". Le pire, c'est "quand les bébés sont malades", dit le paternel. La semaine dernière,



Le Soleil, Anne-Marie Voisard

Pour Julienne Blais, des triplés ça complique un peu le rythme de vie mais ce n'est pas si terrible.

Roger a dû laisser son travail à la porcherie pour conduire Mélanie chez le médecin à cause d'une otite. Lorsqu'un a le rhume, tout le monde y passe... et Julienne veille.

Il y a près d'un an exactement que Julienne n'a pas dormi une nuit complète. À l'hôpital Jeffery Hale, où elle a passé les derniers temps de sa grossesse, Julienne avait le sommeil difficile. Aujourd'hui, ce sont les bébés qui, chacun leur tour, la tirent du lit. Une fois pour le boire de nuit, les autres fois parce que Julienne veut éviter que les pleurs de l'un ne réveillent tous les autres.

Couchée à 21h30, Julienne commence sa journée à 6h en préparant le petit déjeuner de son mari. Mais depuis 5h30 déjà, son attention est attirée par le joyeux babillage des triplés. À 6h, tout le monde est debout, sauf la gardienne qu'on laisse dormir jusqu'à 7h30. Pendant que les bébés, installés sur le tapis, s'amusent à grignoter leur toast, Julienne en

profite pour manger avec Roger et les deux aînés. Tout de suite après, ce sont les céréales des triplés. Puis, à peu près au moment où Julienne s'apprête à les vêtir tous, Louise arrive pour préparer main-forte.

Biberon, sieste, on arrive vite au diner. C'est à ce moment qu'on fait chauffer les pots. Julienne en achète de 25 à 30 chaque semaine, viande, légumes, fruits, des gros et des petits. Ceci ne comprend pas les carottes, ni les pommes de terre, ni la compote de pommes que Julienne fait cuire elle-même. Après le repas des triplés, vers 10h45 ou 11h, c'est celui de Stéphane et de Robert, vers 11h30. À 4 ans et même 2 ans, on mange seuls comme des grands. Mais il faut l'oeil vigilant de maman ou de Louise pour que le verre de lait ne se renverse pas sur le tapis. Puis, Roger arrive pour diner.

Pa-pa-pa

Jonathan, aussitôt, se met à ramper en direction de son père qu'il accueille avec des pa-pa-pa tout joyeux. Roger est fier de son fils. Julienne observe la scène avec un sourire attendri et elle explique que Roger, le matin au déjeuner et le midi, prend toujours le temps de jouer avec chacun.

Avec sa maternité de 150 truies et sa porcherie de 850 à 900 têtes, Roger est pris quinze heures par jour. Il ne lui reste pas beaucoup de temps pour la maison. Par contre, c'est lui qui apporte l'argent. Et il en fait beaucoup de ce temps-ci. "Pourvu que ça roule", dit Roger. "Le bon Dieu nous aide", croit Julienne qui n'a encore acheté aucun vêtement ou pièce de mobilier pour les bébés. Tout a été donné ou prêté.

Mais les journées passent vite, très vite. Le vendredi soir, Louise quitte pour son congé de fin de semaine. Julienne se retrouve seule avec les enfants et Roger, parfois. Elle en profite, quand ils sont tous au repos, pour faire du repassage. Chaque semaine, elle trouve le temps de faire cuire des tartes. Puis mars est arrivé, on commence le grand ménage. Ensuite, il faudra penser au jardin, aux récoltes et aux conserves: 100 pots de fèves l'automne dernier. Ce n'est jamais fini.

Julienne est âgée de 34 ans, Roger de 31. Depuis que les triplés sont nés, ils sont sortis une seule fois, en famille. C'était dans le temps des Fêtes, pour aller chez les parents de Julienne à Saint-Bernard. Ni l'un ni l'autre ne trouvent à se plaindre. Ils vivent dans une maison confortable. C'est Roger qui l'a construite quand ils se sont mariés. Ils sont tous deux issus de grandes familles. Roger est le troisième d'une famille de dix. Julienne ne sait pas si elle est la quatrième ou la cinquième d'une famille de douze. Elle est jumelle.

Avez-vous écouté la musique de

C-JRP
1080

aujourd'hui ?

ENSOLEILLEZ VOS JOURNÉES... ABONNEZ-VOUS!

647-3333

PROFITEZ DE LA RISTOURNE GOUVERNEMENTALE DE 800 \$

Changez votre système à l'huile pour un système électrique central ou avec plinthes

ROBERT GINGRAS INC.
ENTREPRENEUR-ELECTRICIEN
Résidentiel - Commercial - Industriel
Service urgence 24 hrs
626-8273

POUR LES PRINTEMPS ENSEMBLE DE CINÉ BELL & HOWELL 234\$

Ensemble comprenant :
Ciné-caméra 491A, avec zoom.
Projecteur 32MX bi-format. Un prix fantastique !

Ces prix sont en vigueur dans tous les Studios Gosselin Ltée et sont sujets à changement sans préavis. Le texte prévaut sur les illustrations en toutes occasions

LES STUDIOS GOSSELIN

LEVIS 102 A, route Kennedy 833-5672
10, avenue Bégin 837-8868
QUEBEC 12, Côte de la Fabrique 692-4515
SAINTE-FOY Complexe Centre-Ville 656-6309
2600, boul. Laurier 653-3220
3207, Chemin Sainte-Foy

LEVIS - QUEBEC - SAINTE-FOY - MONTREAL - BEAUCHE - SHERBROOKE - PLESSISVILLE - THYFORD-MINES - JENOUÈRE

6/36 NUMÉROS GAGNANTS PEU IMPORTE L'ORDRE

4	11	19	20	22	33
6 sur 6	0	274	231,00\$	N° COMPLÉMENTAIRE S'APPLIQUE SEULEMENT AU 5 SUR 6 +	
5 sur 6	182	1	356,10\$	9	
4 sur 6	8385	81,70\$	VENTES TOTALES		
5 sur 6+	6	27	423,10\$	2 856 576\$	

GROS LOT
Approximatif vendredi **560 000\$**

Provincial

3757951	500 000\$
757951	50 000\$
57951	1 000\$
7951	100\$
951	25\$
51	10\$

ENCAISSEMENTS: Tous les billets gagnants sont encaissables, au comptoir ou par courrier, au siège social de Loto-Québec, 2 000, rue Berri, Montréal, H2L 4N5. Les billets gagnants de 1 000\$, 250\$, 100\$, 50\$, 25\$ et 10\$ sont encaissables à toute succursale de la BNC. Les billets de Provincial ainsi encaissés seront automatiquement enregistrés et inscrits pour les tirages subséquents, jusqu'à écheance. On peut également encaisser les billets gagnants de 10\$ chez le détaillant, à l'échéance seulement.

لوتو

DATE: 05-03-82

Numéro	Possibilité de
355073	4 Gagnants de 50 000\$
55073	32 Gagnants de 5 000\$
5073	324 Gagnants de 250\$
073	3 240 Gagnants de 50\$
73	32 400 Gagnants de 5\$

En cas de disparité entre cette liste de numéros gagnants et la liste officielle, cette dernière a priorité.

PROVINCIAL Tirage du 19 mars
20 lots bons de 100 000\$ chacun

loto-québec

Dispute sur un centre des pêches à Rimouski

Par Michel CORBEIL
(du bureau du SOLEIL)

MATANE — L'implantation possible d'un centre de recherche industrielle et technologique de la pêche maritime à Rimouski suscite des avis divergents.

Plus d'une semaine après la publication d'une étude fédérale re-

commandant la création à Rimouski d'un complexe scientifique et industriel au coût de \$12,4 millions, non seulement les intervenants québécois ne s'entendent pas sur l'emplacement désigné, mais certains doutent de l'utilité du projet.

"Un centre de recherche n'est absolument pas important, a soutenu sans ambages M. Herman Synnott,

président de l'Association gaspésienne des capitaines propriétaires de hauturiers. Le meilleur centre de recherche, ce sont les bateaux."

"Si le fédéral veut investir \$12 millions, des programmes de soutien des prix ou d'amélioration des quais sont les bienvenus. Ce qui existe à Grande-Rivière (où loge l'Institut québécois des pêches maritimes) est suffisant en matière de recherche. Rimouski n'est pas une zone de pêche, mais une ville de services."

Le Parti québécois de la circonscription de Gaspé et le député péquiste de l'endroit, M. Henri LeMay, se sont également opposés au choix de l'emplacement puisque, selon M. LeMay, "Rimouski est à 300 milles de Gaspé, capitale québécoise des pêches".

Environnement scientifique

La localisation de Rimouski n'est pas le seul facteur à soulever, ont laissé entendre plusieurs personnes. "La ville n'est certes pas un centre de la pêche, mais plusieurs experts en océanographie et en biologie marine y demeurent, a plaidé M. Lucien Morissette, secrétaire de l'association regroupant 85 pour 100 des industriels québécois impliqués dans la transformation et la vente des produits marins.

"Un centre de cette nature semble devoir s'implanter là où des échanges peuvent se produire entre scientifiques de différentes disciplines". Contrairement aux hauturiers, les industriels croient à la nécessité de se doter de ce complexe technologique. "Nos moyens (en termes de bateaux, d'engins et de transformation) sont souvent désuets. Pour les industries, nous importons la technologie des Maritimes et des États-Unis. L'industrie en général bénéficierait du centre, ne serait-ce que par la machinerie et les procédés qui seraient perfectionnés."

Commissaire industriel du secteur Port-Daniel / Percé, dans le comté de Gaspé, M. Gilles Bourget a poursuivi: "C'est une condition sine qua non pour le rattrapage du Québec. Le centre est indispensable si

nous voulons que l'industrie québécoise et même canadienne prenne une place compétitive sur les marchés mondiaux."

M. Bourget est également président de l'Association des agents de développement économique de l'Est du Québec, organisme qui a résolu récemment de faire pression pour que l'Est québécois obtienne le centre fédéral. "Aujourd'hui, a conclu M. Bourget, le développement se fait en fonction des cerveaux. Il importe de les garder dans l'Est pour que nous puissions avoir accès aux résultats des

recherches".

Mais il n'y a pas que les intervenants économiques qui s'intéressent à la possibilité d'implanter le centre. L'université du Québec à Rimouski (UQAR) suit avec attention le débat. Déjà l'université abrite un département d'océanographie et le secteur océanologie de l'Institut national de la recherche scientifique (INRS) a élu domicile sur le campus. En tout, 20 professeurs et une quinzaine de techniciens et agents de recherche y oeuvrent.

"A l'UOAR, a indiqué la directrice

des communications, Mme Mariette Parent, la mission principale est la recherche fondamentale. Il manque cependant un maillon à la chaîne: le transfert technologique vers l'industrie."

Le recteur de l'université, M. Pascal Parent, a ajouté: "Il faut un joint entre la recherche universitaire et l'industrie. Mettre au point de nouveaux outils ou procédés a une incidence directe sur le développement d'un secteur d'activités et sur le développement économique".

Les Maritimes feraient concurrence

Par Michel CORBEIL

du bureau du Soleil

MATANE — L'Est du Québec devra se méfier de la concurrence des provinces maritimes quant à la possibilité d'implanter un centre fédéral de recherche industrielle et technologique des pêches.

C'est l'avis de tous les intervenants favorisant l'implantation d'un tel complexe de recherche au Québec. Une étude du ministère de l'Expansion économique régionale et de Pêches et Océans Canada a désigné Rimouski comme emplacement si le centre doit voir le jour au Québec.

Prudent, le commissaire industriel de la région Port-Daniel-Percé, M. Gilles Bourget, a indiqué: "Le rapport n'apporte rien de nouveau parce qu'aucune décision politique n'est prise. Une étude n'est pas une décision."

Les rumeurs qu'un rapport similaire soit en cours pour connaître les possibilités d'implanter le centre dans les Maritimes ne rassurent guère. "Les Maritimes ont

nettement eu leur part d'Océans Canada, a protesté M. Lucien Morissette, secrétaire de l'Association québécoise des industriels de la pêche. Le Québec est pauvre en matière de pêche."

La concertation s'imposera, semble-t-il. "Nous examinons le projet et nous adresserons des recommandations au gouvernement. Il n'est pas exclu que nous prenions le leadership de ce dossier."

Une des personnes interrogées a insisté: "Tous les gens de l'Est du Québec doivent pousser dans le même sens". Le projet est-il menacé de glisser vers les Maritimes à la suite d'une guerre de clochers?

"J'espère que non, a répondu le recteur de l'université du Québec à Rimouski, M. Pascal Parent. Il faut faire prendre conscience aux gens de l'importance de l'enjeu. Le problème sera de savoir si la communauté de l'Est du Québec est intéressée à se doter d'un centre pour le développement de nouveaux procédés plutôt que de voir le travail s'accomplir à Moncton."

La Beauce l'emporte au référendum à Saint-Sylvestre

Par Anne-Marie VOISARD

du bureau du Soleil

SAINTE-CROIX — Pour la Beauce à 90,8 pour 100. Au référendum de samedi, les gens de Saint-Sylvestre ont donc choisi la Beauce, délaissant ainsi la MRC (municipalité régionale de comté) de Lotbinière qui regroupe, depuis le 1er janvier, leurs deux municipalités du village et de la paroisse.

Le pourcentage du vote paraît bien révéler, enfin, les intentions de la population. Pourtant, le résultat n'est pas aussitôt connu que déjà le maire de la paroisse, Yvon Bilodeau, s'apprête à le contester. M. Bilodeau, qui n'a pourtant rien à voir dans l'organisation de ce référendum, a ses chiffres à lui qui diffèrent des chiffres officiels transmis par le comité des citoyens.

Dans le village, le maire Paul Landry est, quant à lui, très satisfait. "C'est une belle réussite", dit M. Landry dont le conseil s'est déjà prononcé en faveur de l'adhésion à la MRC de Nouvelle-Beauce. "Ça va appuyer notre demande. Ça montre qu'on s'est pas trompé en allant vers Sainte-Marie."

Plus de la moitié

Exactement, 982 personnes, ins-

crites sur les listes électorales des deux municipalités, avaient droit de vote: 361 dans la paroisse, 308 dans le village et 314 vivant à l'extérieur des deux municipalités. Il s'agit dans ce dernier cas de contribuables, propriétaires de chalets ou de terres à bois. Ces personnes, parce qu'elles n'habitent pas les lieux, manifestent moins d'intérêt à la vie municipale. Seulement 19,4 pour 100 d'entre elles se sont déplacées pour aller voter.

Par ailleurs, dans le village et la paroisse réunis, le nombre des votants est de 372, ce qui représente un pourcentage de vote de 55,6 pour 100. Les gens du village sont allés voter dans une proportion de 61,7 pour 100. Ceux de la paroisse, dans une proportion de 50,4 pour 100.

Gaëtan Therrien, le président du comité de citoyens, à l'origine du référendum, considère ces résultats comme une victoire de la démocratie. D'autant plus que le maire Bilodeau, depuis toujours opposé à l'idée d'un référendum, a tout fait pour dissuader les gens d'aller voter. La veille du vote, toutes les personnes inscrites sur les listes électorales ont reçu une lettre signée par le conseil municipal "moins un" (c'est le conseiller, André

Jacques, de la paroisse, qui a tenu à enregistrer ainsi son désaccord). Dans cette lettre, le conseil de la paroisse "recommande", en caractères soulignés, "de ne pas se déplacer inutilement pour un référendum illégal".

Ça vaut rien

Joint au téléphone, hier, le maire Bilodeau a affirmé qu'il conteste non seulement le référendum lui-même, mais les résultats. "Ça vaut rien. C'est pas valable. Le conseil ne le prendra jamais en considération." Puis M. Bilodeau s'est mis à parler de chiffres. Au lieu de 182 paroissiens qui ont voté, il n'y en aurait eu que 134. Dans le village, le vote aurait été de 163 au lieu de 190. Par ailleurs, les non-résidents auraient été beaucoup plus nombreux à voter: 150 au lieu de 61, d'après les résultats officiels.

Invité à dire d'où il tient ses chiffres, lui qui s'est fait un point d'honneur de ne pas aller voter, M. Bilodeau s'est montré évasif. Il y avait des gens sur place. On a bien observé. De plus, M. Bilodeau a ajouté qu'il faut faire bien attention de mélanger les contribuables avec les femmes des contribuables. Le conseil de la paroisse se garde bien de faire de tels mélanges. Le vote du chef de famille, c'est assez. Le maire a déjà, en partie pour cette raison, amputé une première pétition dans laquelle 208 personnes le pressaient de tenir un référendum sur le choix d'une MRC. Pourtant, le nom des femmes, comme aussi celui de tous les 18 ans et plus, apparaît depuis quelques années sur les listes électorales.

Pas juste un p'tit groupe

Les chiffres de M. Bilodeau, quant au pourcentage total du vote, coïncident avec ceux du comité de citoyens. Si on inclut les non-résidents, 44,2 pour 100, des gens se sont en effet présentés aux urnes. Le comité de citoyens, qui regroupe maintenant 170 membres, porte plus d'attention toutefois au vote des citoyens de la paroisse et du village. On s'est ainsi rendu compte que les gens de Saint-Sylvestre veulent, en majorité, adhérer à la MRC de Nouvelle-Beauce... même en supposant que les non-votants préfèrent le statu quo ou, ce qui revient au même, la MRC de Lotbinière. Dans ce cas, le pourcentage des votes en faveur de la Beauce serait de 68 pour 100. A noter que seulement 7,1 pour 100 de ceux qui ont voté souhaitent rester dans Lotbinière. Un peu plus de 2 pour 100 des votes ont été annulés.

Fort de ces résultats, le comité des citoyens veut être reçu dans les prochains jours par le ministre des Affaires municipales, Jacques Léonard. "On veut qu'il voit que ce n'est pas juste l'affaire d'un p'tit groupe", disent M. Therrien et le secrétaire du comité de citoyens, Germain Leblond.

La chasse aux phoques a débuté ce week-end

HALIFAX (d'après PC) — Le Techno Venture a finalement pris 750 peaux de blanchons, samedi, marquant ainsi l'ouverture de la chasse aux phoques avec une semaine de retard, dans le golfe Saint-Laurent.

Ce retard a été causé par des glaces épaisses, qui ont ralenti l'avance des navires, et par le fait que les bébés ne sont nés que tout récemment, dans un troupeau de quelque 30.000 phoques, à environ 60 milles marins au nord-ouest des îles de la Madeleine.

Un autre bateau, le Brandal, n'était plus qu'à six milles du troupeau, hier, et il devait l'atteindre dans quelques heures.

A Cap-aux-Meules, un représentant du ministère fédéral des Pêches a expliqué qu'on n'a pu entrer en contact avec les navires, hier, parce que les hélicoptères n'ont pas volé. Les pilotes craignaient que la pluie ne forme de la glace sur l'appareil et mette leur vie en danger.

Un autre navire, le Rainbow Warrior, était toujours en route pour les lieux de la chasse, hier, mais il transportait des membres de Greenpeace, bien décidés à endurer les peaux des blanchons de teinture, afin de les rendre inutilisables.

De l'Australie

Pendant ce temps, hier à Charlottetown, un représentant de l'Australian Fund for Animals a rencontré les journalistes pour leur dire qu'il considérait la chasse aux phoques comme "un Auschwitz sur glace", faisant allusion aux fameux camps de concentration allemands, où près de quatre millions de personnes ont péri au cours de la Seconde Guerre mondiale.

Pour M. Richard Jones, on est tout simplement en train d'exterminer l'espèce des phoques.

M. Jones a fait savoir qu'il serait à bord du Rainbow Warrior, aujourd'hui, afin de prêter main forte aux membres de Greenpeace.

L'environnementaliste australien a affirmé que le gouvernement canadien n'avait aucune idée du nombre de phoques qu'il restait et qu'il n'était pas intéressé à le savoir.

"Il en coûterait un demi-million de dollars au gouvernement canadien pour le savoir, mais il refuse. Je crois qu'il ne le fait pas parce qu'il sait qu'il trouverait beaucoup moins de phoques qu'il prétend."

Iles de la Madeleine

M. Jones a raconté qu'il a parlé avec plusieurs habitants des îles de la Madeleine et qu'il a constaté qu'au moins 75 pour 100 sont opposés à la chasse aux phoques.

Le quota fixé par le gouvernement fédéral dans le golfe Saint-Laurent est de 53.050 peaux. Le total pour tout le nord-ouest de l'Atlantique est de 186.000.

Le reste doit être pris au nord de Terre-Neuve, où la chasse débute mercredi.

Délégation canadienne

Par ailleurs, une délégation de députés fédéraux est arrivée en Europe en fin de semaine afin de dissuader le Parlement européen d'interdire l'importation des peaux de phoques. Un vote doit être pris dans quelques jours et il semble que les députés fortement influencés par les groupes d'opposition à la chasse aux phoques se prononceraient en faveur de l'interdiction des importations.



Un député britannique du Parlement européen, Paul Howell (à droite), s'entretient avec des chasseurs de phoques des îles de la Madeleine. M. Howell assistera à la saison de chasse en vue d'en faire rapport à son Parlement. En médaillon, le chasseur Jean Poirier, armé de son gourdin et muni, sur sa tuque, du macaron portant son numéro de permis de chasse.

PASSEZ-NOUS UN COUP DE FIL
Un simple appel suffit pour prendre un abonnement et recevoir Le Soleil chez vous.
647-3333
entre 8h30 et 19h30 du lundi au vendredi

AVEZ-VOUS ÉCOUTÉ CJP 1030 aujourd'hui ?

Dr Marcel Tremblay Optométriste
EXAMEN DE LA VUE LUNETTES
Et verres de contact Jours et soirs sur rendez-vous
524-2869
973, St-Ar., Limoilou, Québec

ANGLAIS-ESPAGNOL COURS DE CONVERSATION LPS
UN COURS FAIT SUR MESURE
• Programmes pour tous niveaux
• Méthode visuelle exclusive
• Cours CAPSULE® (rapides de une à quatre semaines)
• Marque déposée
Pour plus de renseignements sur les prix, heures, durées et dates de cours, téléphonez-nous.
(418) 681-6375
LPS® (Langues, Productions, Services Lite)
3, Parc Samuel-Holland Suite 195, Québec G1S 4M6

SEUL(E)?
Pour trouver l'amitié, l'amour, le mieux-être
élan
• Un moyen moderne
• Un service personnalisé
• Des cours de Gym-Yoga Anti-Gymnastique
Centre de rencontres et de gym-yoga
95, Grande-Allée est (de 11h à 20h30)
522-7155

Où trouver les atouts-beauté? Chez Eaton!
Fa, comme un saut dans l'océan
à rabais, des produits rafraîchissants au soupçon de limon qui vous procureront la sensation d'un bain dans l'écume de l'océan.
Bain de mousse, 500 cc. **Prix courant Eaton 11.95 9⁹⁵ ch.**
Savon, paquet de trois, 85 g ch. **Prix courant Eaton 2.99 2⁴⁹ ch.**
Appréciez la fraîcheur de Algemarin
Sur une base quotidienne, Algemarin dispose de la détente, adoucit votre peau tout en la stimulant et vous laisse avec un agréable sentiment de propreté. Le bain-mousse contient plusieurs ingrédients aux propriétés salubres provenant des algues marines. Bain-mousse Algemarin, 1000 ml.
Prix courant Eaton 26.50 19⁹⁵ ch.
Rabais! Elancyl pour le corps
Le secret de Elancyl réside dans la combinaison de deux produits spécialement conçus pour aider à réduire les rides qui déparent le corps. Le nécessaire de massage comprend le gant de massage spécial, le savon 5.2 oz et la crème de massage 3.3 oz.
Prix courant Eaton 26.50 19⁹⁵ ch.
Frais minimes de manutention pour les commandes de moins de 15.00. Frais de traitement applicables aux commandes de moins de 100.00 payables sur livraison.
Frais de livraison imputables aux commandes livrées en dehors du circuit de livraison Eaton.
N.B. Les personnes de 65 ans et plus sont exemptées des frais de manutention et de traitement sur présentation d'une preuve d'âge.
Eaton Place Ste-Foy et à notre nouveau magasin des Galeries de la Capitale, Rayon 216. Venez ou téléphonez: 653-9331.
EATON

h I - II - III

AMIANTE, LOTBINIERE, BEUCE, RIVE-SUD, COTE-DU-SUD, BAS-ST-LAURENT, GASPESE, ILES DE LA MADELEINE, COTE-NORD, CHARLEVOIX, PORTNEUF

NOS RÉGIONS A-9

La condition féminine en milieu rural

Les hommes ont gardé leurs vieux principes

Texte et photos par Anne-Marie VOISARD

du bureau du Soleil
SAINTE-CROIX — Marie-Claire Richard, 41 ans, vit seule avec ses quatre enfants, nés de trois pères différents. Quatorze ans, six ans, quatre ans et deux ans. Assistée sociale. "J'ai perdu ma maison cet automne. Ça faisait sept ans que je payais".
 Son plus grand rêve? Avoir une ferme. Pour y élever des lapins. Ah, si le gouvernement donnait des terres comme avant.
 Marie-Claire pourrait tout aussi bien habiter Québec, Montréal ou encore Sorel, son coin d'origine. Les circonstances l'ont conduite dans la région de Manseau. Plus précisément dans un rang qui a pour nom Le P'tit Montréal.

Inconsciente, Marie-Claire? Non, pas vraiment. Choquante? Peut-être. Elle dit les choses sans détour et ne se cache pas pour agir comme elle en a envie. Tant pis si les voisins ne sont pas contents.

Notre fête à toutes

Nous sommes quelques-unes à l'écouter. Sylvie Auger, infirmière, Lorraine Fleury, travailleuse sociale,

Sylvie Lapointe, intervenante sociale, Danielle Dessureault, auxiliaire familiale et Louise Morin, stagiaire en service social. Au même titre que toutes ces jeunes femmes, Marie-Claire est membre du Comité de la condition féminine dans Lotbinière-ouest.

C'est aujourd'hui le 8 mars, la fête de toutes les femmes. Celle en particulier de Rollande, née un 8 mars. De Monique, de Micheline, de Nicole. Ma fête aussi.

Au départ, notre rencontre se voulait une invitation à partager le quotidien de quelques femmes rurales. Marie-Claire, à part le fait qu'elle habite la campagne, n'est pas une femme rurale. De leur côté, Lorraine, Danielle, Louise et les deux Sylvie sont toutes des travailleuses à l'emploi du CLSC (centre local de services communautaires) de Fortierville. Créé depuis le 29 janvier, le Comité de la condition féminine, bien que situé en zone rurale, n'a pas encore réussi à regrouper des agricultrices.

"Elles n'ont pas le temps de venir à nos réunions", constate Sylvie Auger. Elles n'ont pas davantage le temps d'aller ailleurs. Bientôt mère, Sylvie s'est inscrite aux cours prénatals. Elle y a fait la connaissance de jeunes femmes qui, faute de temps toujours, participent aux cours une fois sur deux. Ce n'est pourtant pas

l'intérêt qui manque. En plus des enfants à soigner et de la maison à entretenir, ces femmes sont prises, matin et soir par le train à faire.

Les boîtes de grange

Le tablier, symbole de la servitude des femmes, que les travailleuses militantes s'accrochent aujourd'hui à la taille, ne suffit pas. Il aurait fallu aussi qu'elles chaussent leurs boîtes de grange pour aller au bureau.

"Les mentalités sont lentes à changer", constate Lorraine qui ajoute "les hommes sont peu sensibilisés à la condition de la femme". Et Marie-Claire, avec son sens inné de la répartie, tranche la question. "Ils sont restés sur les vieux principes."

Mais qu'en est-il des femmes elles-mêmes? "Elle ne va même pas faire le train avec son mari", proteste une fermière qui voudrait bien que toutes les femmes aient le cœur à l'ouvrage. Mais nous avons chacune nos contradictions. Et au moment le plus inattendu, un geste risque de trahir notre beau discours. C'est peut-être la raison pour laquelle, dans notre groupe, la conversation a été un peu lente à démarrer. Parler de soi, de sa vie de femme, c'est nécessairement

compromettant. Heureusement, il y a Marie-Claire pour briser la glace.

Faites rien à mes enfants

Marie-Claire ne s'est jamais mariée. "Il n'y a pas d'hommes qui ont voulu de moi." Si elle savait Marie-Claire combien de femmes, qui n'osent jamais le dire, se reconnaissent dans son discours. Aujourd'hui, elle a bien changé. Il ne faut plus lui parler de mariage. D'ailleurs, ce n'est pas ce qui l'a empêchée d'avoir des enfants.

Dans la vie, ce que Marie-Claire possède de plus précieux, ce sont ses enfants. Ses petits, comme elle les appelle. "Des fois, on a envie de tout envoyer en l'air, mais avec les petits, ça se peut pas." Les deux plus jeunes, elle a dû les adopter pour être sûre qu'on ne lui enlèvera pas. Une fois, il y en a qui ont porté plainte. Ils ont dit qu'elle ne chauffait pas assez sa maison et qu'elle nourrissait mal ses enfants. Pourtant, à un an, son petit dernier pesait 29 livres. Marie-Claire est fière de cette performance, même ce n'est un peu gros, reconnaît-elle. "Faites-moi n'importe quoi, mais faites rien à mes enfants parce que là, je deviens comme une tigresse."

Lorraine aussi a des enfants. Ils ont trois et quatre ans. Une fois la

semaine, elle les amène à la halte-garderie du CLSC. Le reste du temps, c'est une voisine qui s'en occupe. Les garderies, ça n'existe pas en milieu rural. Mais il y a beaucoup de femmes qui ne demandent pas mieux que de garder des enfants.

Depuis qu'il y a deux autos à ma maison, Lorraine trouve la vie plus facile. Même chose chez Sylvie Auger qui habite Joly et dont le mari travaille à Issoudun. Deux autos, deux emplois intéressants, Sylvie se reconnaît privilégiée.

A la recherche de l'autonomie

"Moi aussi j'en ai une auto", intervient Marie-Claire. "C'est essentiel à l'autonomie", constate Louise qui se sent démunie depuis qu'elle a eu un accrochage. Louise, Marie-Claire, Sylvie et Lorraine sont des exceptions. Les femmes de la campagne n'ont pas d'auto et elles conduisent peu, surtout l'hiver, à cause des routes glacées.

Ce soir, à 20h, à la polyvalente de Saint-Pierre-les-Becquets, on présente le film "Le grand remue-ménage". Il y a ensuite discussion suivie d'une petite fête. C'est la première manifestation officielle du Comité de la condition féminine. Les hommes sont invités aussi, parce que, sans eux pour

conduire l'auto, beaucoup de femmes ne viendraient pas.

Puis on se met à parler de l'isolement. Même avec une auto, parfois, il arrive qu'on se sente bien loin du monde. Quand l'envie nous prend d'un bon repas au restaurant ou d'un film dont on dit beaucoup de bien. Sylvie Lapointe nous assure qu'elle ne connaît pas ce problème. Elle vit au bord du Saint-Laurent et cela lui suffit. Mais il y a Danielle qui, même en semaine, ne résiste pas à la tentation d'aller passer une soirée à Trois-Rivières en compagnie de ses amis.

Pour Marie-Claire, qui vit avec le chèque du bien-être social, il n'y a aucun dilemme. "Je ne sais plus comment ça coûte d'aller voir un film au cinéma. Je me contente des films à la télévision". Mais elle se hâte de nous rassurer. "J'ai une TV couleur".

L'isolement, Marie-Claire ne paraît pas en souffrir. Elle est finalement trop occupée pour cela. "J'ai fait presque tous les métiers, dit-elle, sauf le travail social, parce que j'avais déjà assez de mes problèmes. Waitress, chef-cuisinière, Marie-Claire a aussi lavé la vaisselle dans les restaurants. Le travail à la ferme, elle connaît aussi. Aujourd'hui, la voilà qui s'occupe de la condition féminine. Et elle a beaucoup à nous apprendre.



Marie-Claire Richard, celle qui ose dire franchement ce que beaucoup de femmes tiennent à garder caché.



De gauche à droite, Marie-Claire Richard, Sylvie Auger, Louise Morin, Sylvie Lapointe, Danielle Dessureault, Lorraine Fleury. Elles appartiennent toutes au Comité de la condition féminine dans Lotbinière-ouest.

LA CLINIQUE BELLEMARE ENR.
 SPÉCIALITÉ:
VERRES DE CONTACT RIGIDES, SOUPLES, À PORT PROLONGÉ ET AUTRES
 ÉDIFICE DU BOULEVARD 350, boul. Charest est, Québec
529-9411

COURS DE "TENUE DE BAR"
 avec certificat, par L'ÉCOLE DES MAÎTRES BARMAN-BARMAID INC. (AU CHÂTEAU FRONTENAC)
 1re session: 23, 25, 30 mars, 1er et 2 avril (mardi et jeudi soir)
 2e session: 24, 26, 29, 31 mars et 5 avril (mercredi et lundi soir)
 Session de jour: 24, 25, 26 mars
 Inscription au Château Frontenac
 En semaine, 9h - 18h. Le samedi, 11h à 15h.
 En collaboration avec la Distillerie Melchers Inc. Permis du ministère de l'Éducation
692-0310

Avez-vous écouté la musique super-rétro de **GRP 1080** aujourd'hui ?

APRÈS 90 ANS, NOUS NOUS SOMMES PERMIS QUELQUES AMÉLIORATIONS.

Dès le levé de ses plans, Le Château Frontenac de Québec fut conçu pour résister aux outrages du temps. C'est ce qui explique qu'en dépit de renovations récentes faites au coût de millions de dollars, son apparence est demeurée la même, à bien des points de vue. Par exemple, s'il est vrai que nos chambres sont plus vastes, mieux éclairées et climatisées, s'il est vrai que la moquette est plus soyeuse et le lit plus confortable, vous retrouverez la même tête de lit en bois sculpté et les mêmes fauteuils à haut dossier capitonné. Et, bien que nous servions maintenant de délicieux petits goûters sur le

pouce, nous perpétuons la tradition du diner gastronomique dans notre très élégant restaurant "Le Champian". Alors, vous voyez, même si nous avons apporté quelques améliorations ici et là, nous sommes fiers d'affirmer que Le Château Frontenac n'est pas tellement différent de ce qu'il a toujours été: un hôtel de renommée mondiale. En voyage d'affaires ou d'agrément, entrez dans la légende. Le vieux château est toujours aussi accueillant dans la vieille capitale. Réservez en composant le numéro ci-dessous.

CP Hôtels Le Château Frontenac
 1, rue des Carmes
 Québec, Qué. G1R 4P5
 Tél. 468-692-3861

RESERVATIONS
 Au Québec et en Ontario: 1-800-768-9470. Dans l'ensemble du pays: 1-800-768-9411. Ou appelez votre agent de voyage.

CP et B sont des marques déposées du Canadian Pacific Limited.

Visitez le 12e **Salon de la Femme** du Québec Inc.

DU 5 AU 14 MARS 1982

au **HALL D'EXPOSITIONS**

1515, d'Estimauville, Québec (ancien magasin La Salle)

OUVERT TOUS LES JOURS DE 13h à 23h
SPECTACLES A 16h et 22h
DEFILE DE MODE
 tous les jours à 15h et 21h en collaboration avec **LE SOLEIL**

ADMISSION GÉNÉRALE: \$3
AGE D'OR ET GROUPE DE 24 ET PLUS: 2\$
 Entrée gratuite pour les enfants de 12 ans et moins, accompagnés de leurs parents.
 • Garderie sur place
 • Une réalisation des gestions Jean-Pierre Bertrand Inc.

GALERIES CANADIENNE • BOUL. STE-ANNE • CANADIAN TIRE
 BOUL. MONTMORENCY • GALERIES STE-ANNE
HALL D'EXPOSITIONS STATIONNEMENT GRATUIT
 AUTOROUTE DUFFERIN-MONTMORENCY

DÉCÈS ET AVIS DIVERS

• rhétoriques et amicales • funérailles • remerciements • mémoriam • services anniversaires • faveurs

705 AVIS DE DÉCÈS

BARRETTE, Alice (Leblond) — A Ste-Foy, le 6 mars 1982, à l'âge de 72 ans, est décédée dame Alice Leblond, épouse de M. Roger Barrette. Les funérailles auront lieu mercredi, le 10 mars 1982 à 10h. Départ du funérarium.

Lépine-Cloutier Ltée 1025 Rte de l'Église Ste-Foy

à 9h45 pour l'église St-Vincent et de là au cimetière St-Charles. Elle laisse dans le deuil, outre son époux, ses fils et sa belle-fille: Denis (Sylvie Blanchette); ses frères, sœurs, beaux-frères et belles-sœurs: Milles Eva et Zélia Leblond, M. et Mme Joffre Leblond (Simone Fortier), M. et Mme Louis Paradis (Marianna Leblond), Mme Joseph Leblond (Marguerite Binette), M. et Mme Léopold Barrette (Marthe Lévesque), Mme Gabriel Barrette (Lucille Albert), Mme Jean-Louis Barrette (Jeannette Côté), M. et Mme Jean-Marie Lévesque (Monique Barrette), M. et Mme Fernand Bédard (Julienne Barrette), ainsi que plusieurs neveux et nièces. Pour renseignements: 529-3371.

BLAIS (Joseph) — A Québec, le 5 mars 1982, à l'âge de 73 ans, est décédé M. Joseph Blais, époux de dame Gemma Langlais. Il demeurait au 344 rue Santerre, Ville Vanier. Les funérailles auront lieu lundi, le 8 mars 1982, à 15h. Départ du funérarium.

Lépine-Cloutier Ltée 260 rue Beaucauge à 14h45 pour l'église St-Eugène et de là au cimetière St-Charles. Elle laisse dans le deuil, outre son époux, ses enfants, gendres et belles-filles: Mlle Claudette Blais, M. et Mme Jacques Lachance (Lawence), M. et Mme Michel Moisan (Lise), M. Donald Blais, sa petite-fille: Nancy; ses frères, sœurs, beaux-frères et belles-sœurs: M. et Mme Charles Proulx (Marie), M. et Mme Cléophas Blais, M. et Mme Georges Blais, Mme Clara Blais, M. et Mme Gustave Valin (Thérèse), M. et Mme Antonio Langlais. Pour renseignements: 529-3371.

BOLDUC (J.-Arthur) — A Charlesbourg, le 5 mars 1982, à l'âge de 73 ans, est décédé M. J.-Arthur Bolduc époux de dame Winifred Bélanger. Il demeurait au 565, 80e Rue est, Charlesbourg. Les funérailles auront lieu mardi le 9 mars à 10h. Départ du funérarium.

Lépine-Cloutier Ltée 6450, boul. Henri-Bourassa à 9h45, pour l'église St-Charles-Borromée et de là au crématorium Lépine-Cloutier Ltée. Il laisse dans le deuil, outre son épouse, ses filles et son gendre: Claire (Joël Sarraudet), Louise; sa petite-fille: Ann Sarraudet; ses frères, sœurs, beaux-frères et belles-sœurs: rick, père Charles Bolduc, c.s.r., M. Louis Bolduc de Los Angeles, M. Léon Bolduc, Mme Marguerite Rouillard, M. et Mme Ewart Donovan (Thérèse Bolduc), Mme Paul Bolduc (Annette), de Sarnia Ont., M. et Mme Robert Bélanger (Denise Massé), M. et Mme Paul-F. Bélanger (Fleurbaey Gamache), M. et Mme Georges Bélanger (Jeannine), M. et Mme Roy Rubenstein (Lucille Bélanger) de Los Angeles, Mme Wellie Bélanger (Ile Paré).

CADORETTE (Joseph Arthur) — Au CHUL, le 5 mars 1982, à l'âge de 75 ans, est décédé M. Joseph Arthur Cadorette, époux en premières noces de feu dame Marie-Rose Vaudreuil et en deuxième noces de dame Annette Lefebvre. Il demeurait à Laurier-Station. Les funérailles auront lieu mardi, le 9 mars à 10h. Départ du funérarium.

Lépine-Cloutier Ltée 975 Marguerite-Bourgeois à 9h45 pour l'église St-Michel de Sillery et de là au cimetière St-Charles. Il laisse dans le deuil, outre son épouse, ses enfants, gendres et belles-filles: Marcel (Yolande Legault), Monique (Jean-Marie Campagna), André (Carole Théoret), Sylvie, Michel, Josette, Denis, Richard, Benoît et Nathalie; ses frères, sœurs, beaux-frères et belles-sœurs: M. et Mme Jean-Paul Cadorette, Mme Aimée Verret, Mme Géraldine Proulx, Mme Pauline Vézina, Mme Germaine Cloutier, M. Lucien Vaudreuil, M. et Mme René Lefebvre, M. et Mme Raymond Chouinard, M. et Mme Roland Carpentier, M. et Mme Ubaldo Hélie, M. et Mme Réal Lefebvre, Mlle Hélène Lefebvre. Pour renseignements: 529-3371.

BOUCHER (Cécile Grégoire) — A l'Hôtel-Dieu de Lévis, le 6 mars 1982, à l'âge de 65 ans et 4 mois, est décédée dame Cécile Grégoire, épouse de M. Arthur Boucher. Elle demeurait au 337 St-Laurent, Lévis. Les funérailles auront lieu lundi, le 8 mars, à 14h30. Départ du funérarium.

Claude Marcoux Ltée 96 de la Fabrique St-Romuald à 13h40 pour l'église St-David et de là au cimetière paroissial. Elle laisse dans le deuil outre son époux, ses enfants, gendre et belle-fille: M. et Mme Jean Villeneuve (Hélène), M. et Mme Ronald Boucher (Louise Lambert), M. et Mme Gaston Boucher, son amie: Sylvie Lafrance, son petit-fils: Etienne Boucher, ses frères, sœurs, beaux-frères et belles-sœurs: M. et Mme Jean-Paul Grégoire (Germaine Boucher), M. et Mme Alphonse Grégoire (Rolande Morin), M. et Mme Albert Grégoire (Jeannine Lafrance), Mme Richard Grégoire (Annette Côté), M. et Mme Lucien Grégoire (Jeanne Côté), M. et Mme Vincent Grégoire (Denise Boucher), M. et Mme Harry Hethington (Thérèse), M. et Mme René Bergeron (Emilienne Boucher), M. et Mme Eddy Boucher (Eva Desrochers), M. et Mme Lucien Carrier (Edna Boucher), ainsi que plusieurs tantes, neveux et nièces, cousins et cousines. Pour renseignements: 839-8823.

BROWN (Hedwidge) — A l'Hôtel-Dieu de Québec, le 5 mars 1982, est décédée Mlle Hedwidge Brown. Elle demeurait au 4247 France-Roy, Cap-Rouge. Selon ses volontés, elle ne sera pas exposée. Son service sera chanté lundi le 8 mars à 14h30 en l'église St-Félix de Cap-Rouge. L'inhumation se fera au cimetière St-Charles, sous la direction de la maison Lépine-Cloutier Ltée. La famille recevra les condoléances une demi-heure avant la cérémonie. Elle laisse dans le deuil: sa sœur: Mme Joseph Lapointe (Marie-Anne); ses frères: M. Alphonse Brown, M. David Brown, M. et Mme Patrick Brown (Marie-Louise Desgagnés), frère Maurice Brown, s.c., M. et Mme Clément Brown de Hull (Madeleine Dumas), M. et Mme Jean-Paul Brown de Neuville (Aimée Gravel), ainsi que plusieurs neveux et nièces.

BRUYERE (M. Ernest) — Au Centre hospitalier La Malbaie, le 7 mars 1982, à l'âge de 78 ans, est décédé M. Ernest Bruyère, époux de dame Eusébie Morin. Il demeurait au 90 St-André, La Malbaie. Les funérailles auront lieu mercredi le 10 mars 1982, à 14h. Départ du funérarium.

Lépine-Cloutier Ltée 138 Doucet La Malbaie à 13h45 pour l'église St-Etienne de La Malbaie et de là au cimetière de La Malbaie. Il laisse dans le deuil, outre son épouse, ses enfants: Ernest, Jules, Paul, Jean, Pauline, Jacqueline, Yolande, Alice, Hélène, Cécile, Madeleine; ses belles-sœurs: Bertha Gagnon, Pauline Fortier, Lucette Chamberland, Jacqueline Morin; ainsi que plusieurs petits-enfants, neveux et nièces. Pour renseignements: 529-3371.

CADORETTE (Joseph Arthur) — Au CHUL, le 5 mars 1982, à l'âge de 75 ans, est décédé M. Joseph Arthur Cadorette, époux en premières noces de feu dame Marie-Rose Vaudreuil et en deuxième noces de dame Annette Lefebvre. Il demeurait à Laurier-Station. Les funérailles auront lieu mardi, le 9 mars à 10h. Départ du funérarium.

Lépine-Cloutier Ltée 975 Marguerite-Bourgeois à 9h45 pour l'église St-Michel de Sillery et de là au cimetière St-Charles. Il laisse dans le deuil, outre son épouse, ses enfants, gendres et belles-filles: Marcel (Yolande Legault), Monique (Jean-Marie Campagna), André (Carole Théoret), Sylvie, Michel, Josette, Denis, Richard, Benoît et Nathalie; ses frères, sœurs, beaux-frères et belles-sœurs: M. et Mme Jean-Paul Cadorette, Mme Aimée Verret, Mme Géraldine Proulx, Mme Pauline Vézina, Mme Germaine Cloutier, M. Lucien Vaudreuil, M. et Mme René Lefebvre, M. et Mme Raymond Chouinard, M. et Mme Roland Carpentier, M. et Mme Ubaldo Hélie, M. et Mme Réal Lefebvre, Mlle Hélène Lefebvre. Pour renseignements: 529-3371.

DUCLOS (Antonio) — A Québec, le 6 mars 1982, à l'âge de 71 ans, est décédé M. Antonio Duclos, époux de dame Rita Falardeau. Il demeurait au 750 du Roi. Selon ses volontés, il a été confié au crématorium Lépine-Cloutier Ltée 715 rue St-Vallier Québec Un service sera chanté mardi, le 9 mars 1982, à 14h, en l'église St-Roch où la famille recevra les condoléances une demi-heure avant la cérémonie. Il laisse dans le deuil outre son épouse, ses frères, sœurs, beaux-frères et belles-sœurs: M. et Mme Roland Rousseau (Gervaise Falardeau), Mme Jeannette Verret, M. et Mme

CADORETTE (Thomas) — A St-Romuald, le 7 mars 1982, à l'âge de 68 ans et 10 mois, est décédé M. Thomas Cadorette, époux de dame Yvette Gaudreau. Il demeurait au 1432 Commerciale, St-Romuald. Les funérailles auront lieu mardi le 9 mars, à 15h30. Départ du funérarium.

Claude Marcoux Ltée 96 de la Fabrique St-Romuald à 14h50 pour l'église St-Romuald et de là au cimetière paroissial. Il laisse dans le deuil outre son épouse ses frères, sœurs: M. et Mme Olfred Cadorette (Louise Rousseau), Mme Alfred Tetreault (Blanche), M. et Mme Paul-Albert Paquet (Alice), ses demi-sœurs: Mme Robert Gosselin (Rita), M. et Mme Armand Simoneau (Jacqueline), M. et Mme Lorenzo Laflamme (Vincente), ses beaux-frères et belles-sœurs: Mme Honoré Cadorette (Germaine), M. et Mme Jean-Marie Gaudreau (Pierrette), M. et Mme Laurier Demers (Lucille), M. et Mme Jack Gross (Dolores), ainsi que plusieurs neveux et nièces. Les membres de la famille recevront parents et amis, au funérarium, à compter de 13h30, mardi. Pour renseignements: 839-8823.

COMTOIS (Emilien) — A l'Hôtel-Dieu, le 7 mars 1982, est décédé M. Emilien (Emile) Comtois, époux de dame Dorothy Kokesch. Les funérailles auront lieu mercredi, le 10 mars, à 14h. Départ du funérarium.

Lépine-Cloutier Ltée 975 Marguerite-Bourgeois à 13h45 pour l'église St-Thomas-d'Aquin et de là au cimetière Belmont. Il laisse dans le deuil, outre son épouse, ses enfants: Céline, Lenny, Jayme; ses frères, sœurs, beaux-frères et belles-sœurs: M. et Mme Marius Vallières (Jeanne D'Arc), Paul-Emile (Jay), Geneviève, Jean-Charles (Estelle), père Robert, dominicain, lieutenant-colonel et Mme Fernand Larose (Madeleine), Mme Marcel Cadieux (Anita), M. et Mme Maurice Marleau (Cécile), Gérard (Huguet), Dr et Mme Louis Lehoux (Monique), M. et Mme Pierre Talbot (Claire), M. et Mme Connell Kokesch, M. et Mme Léo Deslites (Helen), M. et Mme Ross Howell (Anne-Marie), M. et Mme Bill Kokesch. Pour renseignements: 529-3371.

COTE (Joséphat) — Au Foyer Bonne-Entente de St-Apollinaire, le 7 mars 1982, à l'âge de 88 ans et 3 mois, est décédé M. Joseph Côté, époux de dame Marie-Anne Bouchard. Il demeurait autrefois à Dosquet, comté de Lotbinières. Les funérailles auront lieu mardi, le 9 mars, à 14h30. Départ du Centre Social de Dosquet, sous la direction de la maison de Beaudoin, Ferland, Dupuis Ltée

à 14h20 pour l'église de Dosquet et de là au cimetière paroissial. Il laisse dans le deuil, outre son épouse, ses enfants: M. et Mme Omer Côté, M. et Mme Jean-Paul Letarte (Rolande), M. et Mme Armand Côté, M. et Mme Roger Côté, M. et Mme Raymond Barrette (Thérèse-Aline), M. et Mme Jean-Paul Moreau (Marie-Paule), M. et Mme Aimé Côté, M. et Mme Floriant Côté, M. et Mme Jean-René Côté, ainsi que 48 petits-enfants et plusieurs arrière-petits-enfants, frères, sœurs, beaux-frères et belles-sœurs.

Lépine-Cloutier Ltée 715 rue St-Vallier Québec Un service sera chanté mardi, le 9 mars 1982, à 14h, en l'église St-Roch où la famille recevra les condoléances une demi-heure avant la cérémonie. Il laisse dans le deuil outre son épouse, ses frères, sœurs, beaux-frères et belles-sœurs: M. et Mme Roland Rousseau (Gervaise Falardeau), Mme Jeannette Verret, M. et Mme

Robert Pageau, M. Fernand Falardeau, M. Jean-Pierre Falardeau, M. et Mme Henri-Paul Falardeau, M. et Mme Uldéric Falardeau, M. et Mme Paul-André Bernier (Lucille Falardeau), Mme Fernande Falardeau, ainsi que plusieurs neveux et nièces. Pour renseignements: 529-3371.

GOULET (Mme Marie-Anne Guillot) — A Québec, le 6 mars 1982, à l'âge de 78 ans, est décédée dame Marie-Anne Guillot, épouse de feu Edouard Goulet. Elle demeurait au 3100 Père-Lelièvre. Les funérailles auront lieu mardi, le 9 mars 1981, à 14h. Départ du funérarium.

Lépine-Cloutier Ltée 208 boul. L'Ormière Neufchâtel à 13h45 pour l'église Ste-Monique Les Saules et de là au cimetière St-Charles. Elle laisse dans le deuil ses enfants, gendres et belles-filles: Marie-Anne (Jean-Louis Léonard), Alice (Alexandre Renaud), Eugène (Fernand Bégin), Adalbert (Jeannine Giroux) Jean-Baptiste (Jeannine Laflamme), Armand (Laverne Stewart), Lucien (Laverne Stewart), Jean-Charles (Marie-Laure Bernier) Noella, Thérèse (Roland Dubeau), Marcel (Louise Morasse), André (Madeleine Paquin), Robert (Ginette Noël); ses frères, sœurs, beaux-frères et belles-sœurs: M. et Mme Eugène Guillot, M. Charles Auguste Guillot, Mme Alice Berthiaume, Mlle Lucienne Guillot, Mme Aline Guillot, Mme Yvonne Goulet. Pour renseignements: 529-3371.

HARDY (Marie-Louise Denis) — A St-Ubaldo, comté de Portneuf, le 5 mars 1982, à l'âge de 92 ans, est décédée dame Marie-Louise Denis, épouse de feu M. Henri Hardy. Elle demeurait à St-Ubaldo, comté de Portneuf. Les funérailles ont lieu dimanche, le 7 mars, à 15h, en l'église de St-Ubaldo. L'inhumation a eu lieu au cimetière paroissial. La défunte laisse dans le deuil son fils et ses belles-filles: M. et Mme Bernard Hardy (Marie-Paule Hardy), de St-Ubaldo, Mme Gérard Hardy (Rita Bradette), de Québec, son frère: Frère Antoine Denis, F.I.C., de La Prairie, sa sœur, ses belles-sœurs: Mme Maria Voliotis, de Windsor, Ontario, Mme Rodolphe Denis, de St-Ubaldo, Mme Maurice Denis, de Montclair, plusieurs petits-enfants, arrière-petits-enfants, neveux et nièces. La direction des funérailles a été confiée à la maison funéraire Raymond Paré St-Ubaldo

LACASSE (Monique Godbout) — A Plessisville, le 6 mars 1982, à l'âge de 48 ans et 4 mois, est décédée dame Monique Godbout, épouse de M. Jean-Pierre Lacasse. Elle demeurait au 1453 avenue St-Edouard, Plessisville. Les funérailles auront lieu mardi, le 9 mars, à 14h30. Départ du salon François M. Rousseau & Fils Inc 1936 avenue St-Louis Plessisville

à 14h10 pour l'église St-Calixte de Plessisville et de là au cimetière paroissial. Elle laisse dans le deuil outre son époux, ses frères, sœurs, beaux-frères et belles-sœurs: Gérard (Jeannette Turcotte), Gertrude (Mme Marcel Nolet), Réal (Lévinia Michaud), Liliane, Marcel (Denise Asselin), ainsi que plusieurs neveux et nièces.

LAJOIE (Robert avocat C.R.) — A Trois-Rivières, le 6 mars 1982, est décédé subitement, à l'âge de 50 ans, M. Robert Lajoie, époux de dame Marguerite Aubry, demeurant à Trois-Rivières. Les funérailles auront lieu, mardi, le 9 mars, en l'église St-Pie X à 11h30. La dépouille mortelle est exposée au centre funéraire Rousseau & Frères Ltée 445 rue des Volontaires Trois-Rivières

l'inhumation aura lieu au cimetière St-Louis. Le défunt laisse dans le deuil, outre son épouse, ses enfants: Diane, Geneviève et Robert Jr., ses frères et sœurs, beaux-frères et belles-sœurs: M. et Mme François Lajoie (Thérèse Lamotte), M. et Mme Louis Allen (Thérèse), M. et Mme Paul-René de Cote (Louise), M. et Mme Pierre Lajoie (Huguette Cloutier), Hélène, Monique et Suzanne, M. et Mme Roland Doyon (Alice Aubry), M. et Mme Jules Giroux (Aline Aubry), Mme Georgette Aubry Gagné, M. et Mme Robert Pozier (Gisèle Aubry), Thérèse Aubry, M. et Mme Pierre Beaudoin (Jeanne Lajoie), ainsi que plu-

sieurs oncles, tantes, neveux et nièces, cousins et cousines.

LAPRISE (André) — A Beauport, le 5 mars 1982, à l'âge de 34 ans, est décédé M. André Laprise, époux de dame Diane Hébert. Il demeurait au 36 Duchâtel, Beauport. Les funérailles auront lieu mardi, le 9 mars à 14h30. Départ en l'église Notre-Dame de la Nativité, de Beauport et de là au cimetière de Montmorency, sous la direction funéraire de la maison Wilbrod Robert Inc. de Beauport

Il ne sera pas exposé. Parents et amis sont priés de se rendre directement à l'église, trente minutes avant le service, pour rencontrer les membres de la famille. Il laisse dans le deuil outre son épouse, ses enfants: Marc et Frédéric, son père: M. René Laprise, ses beaux-parents: M. et Mme Camille Hébert, ses frères et sœurs: Mme Denise Bilonde, Remy (Juliette Cloutier), Yvon (Raymond de Bélanger), Yolande (Denise Labelle), Michel (Denise Cléroult), Réjean (Hélène Michaud), Ginette (Joachim Gagnon), et Clément, ses beaux-frères et belles-sœurs: Hélène (Jean-Luc Delisle), Denise (Gaétan Thériault), André (Louise Morasse), Jean-Marc, Claude, ainsi que plusieurs oncles et tantes, neveux et nièces, cousins et cousines.

LAVOIE (Antoine) — A Québec, le 6 mars 1981, est décédé M. Antoine Sylvain Lavoie, fonctionnaire au ministère des Travaux publics, époux de feu dame Juliette Turcotte. Il demeurait au 50 St-Olivier. Selon ses volontés, il ne sera pas exposé. Un service sera chanté mardi, le 9 mars 1982, à 14h30 en l'église St-Jean-Baptiste où la famille recevra les condoléances une demi-heure avant la célébration. Il laisse dans le deuil ses sœurs, son frère, son beau-frère: M. et Mme Jules A. Turcotte (Antoinette), M. Henri Lavoie, Mlles Jeanne et Marguerite Lavoie ainsi que plusieurs neveux et nièces. Pour renseignements: 529-3371.

O'NEILL (M. James) — A La Ville Vanier, le 7 mars 1982, à l'âge de 78 ans est décédé M. James O'Neill, retraité de Claude Néon, époux de dame Marie Fortier. Il demeurait au pavillon Vanier. Les funérailles auront lieu mercredi le 10 mars 1982, à 10h. Départ du funérarium Lépine-Cloutier Ltée 260, Beaucauge Ville Vanier

à 9h45 pour l'église St-Eugène et de là au cimetière St-Charles. Il laisse dans le deuil, outre son épouse, ses fils: John; ses petits-enfants: Steeve et Julie O'Neill; sa belle-sœur: Mme Irma Brown O'Neill. Pour renseignements: 529-3371.

PICHETTE (Georges) — A Ste-Foy, le 7 mars 1982, à l'âge de 44 ans, est décédé le sergent Georges Pichette, époux de dame Claudette Royer. Il demeurait à Ste-Foy. Les funérailles auront lieu mercredi le 10 mars à 10h30. Départ du funérarium Lépine-Cloutier Ltée 1025 Route de l'Église à 10h15 pour l'église St-Denis-du-Plateau et de là au cimetière Notre-Dame-des-Laurentides. Il laisse dans le deuil, outre son épouse, ses enfants: Christian et Norman; ses beaux-parents: M. et Mme Robert Royer (Fernande Richard); sa belle-mère: Mme Jacqueline Pichette; ses frères, sœurs, beaux-frères et belles-sœurs: Denise Pichette, Louise (Roger Clavet), Gaston (Betty Cook), Gaétan, Gaétane, Sylvie Pichette, Jacques Roy (Gisèle Royer), Joachim Lacroix (Louisset Royer), Michel Royer (Gaby Caouette), Denis Royer (Denise Deschatelets), Arnold Lessard (Danielle Royer), ainsi que plusieurs oncles, tantes, cousins, cousines, neveux et nièces. Pour renseignements: 529-3371.

PICARD (Maurice) — A l'Hôtel-Dieu de Québec, le 5 mars 1982, à l'âge de 76 ans, est décédé M.

Maurice Picard, fils de feu M. Omer Picard et de feu dame Georgiana Lajeunesse. Il demeurait au 24 rue Arago est, Québec, P.Q. Les funérailles auront lieu mardi, le 9 mars à 10h30. Départ de la résidence funéraire Sylvio Marceau Inc. 224 St-Vallier ouest à 10h15 pour l'église Notre-Dame de Jacques-Cartier et de là au cimetière St-Charles. Il laisse dans le deuil sa sœur: Mlle Jeanette Picard, ainsi que plusieurs cousins et cousines. Le salon sera fermé entre 17h et 19h.

PLANTE (Régina Laflaur) — A Québec, le 5 mars 1982, à l'âge de 92 ans, est décédée dame Régina Laflaur, épouse de feu Henri Plante. Elle demeurait au 374 rue Dolbeau, Québec. Les funérailles auront lieu mardi, le 8 mars, à 14h30. Départ du funérarium Lépine-Cloutier Ltée 300 chemin Ste-Foy à 14h15, pour l'église Notre-Dame-du-Chemin, et de là au cimetière Belmont. Elle laisse dans le deuil, ses enfants, gendres et belle-fille: Mlle Yvette Plante, Mme André Boulet (Charlotte), M. et Mme Alexandre Couture (Pierrette), M. et Mme Albert Turgeon (Thérèse), M. et Mme Jean Plante (Monique Dugal); ses petits-enfants: M. Pierre Boulet, M. et Mme Jean Boulet, Mme Danièle Beaulé, M. et Mme Daniel Marcoux, M. et Mme Mario Marcoux, Mlle Louise Turgeon; ses belles-sœurs: Mme Joseph Plante, Mme Auguste Plante, Mme Lucien Plante ainsi que plusieurs arrière-petits-enfants, neveux et nièces. Le funérarium, sera ouvert à compter de samedi, le 6 mars, à 14h. Pour renseignements: 529-3371.

POITRAS (Elzear) — Au Centre Courchesne, le 6 mars 1982, à l'âge de 100 ans et 7 mois, est décédé M. Elzear Poitras, époux de feu dame Marie-Louise Linteau. Il demeurait au 89 rue Latourelle, Québec. Les funérailles auront lieu mercredi, le 10 mars, à 14h30. Départ de la Coop. Fun. du Plateau 950 des Erables Québec

à 13h45 pour l'église St-Jean Baptiste et de là au cimetière Belmont. Il laisse dans le deuil sa fille: Mlle Germaine Poitras, ainsi que de nombreux neveux et nièces. Le salon sera fermé entre 17h et 19h30.

POULIOT (Maurice) — A Québec, le 7 mars 1981, à l'âge de 69 ans, est décédé M. Maurice Pouliot, ex-vendeur chez Laurentide Auto, époux de feu dame Cécile Landry. Les funérailles auront lieu mardi, le 9 mars 1982. Départ du funérarium Lépine-Cloutier Ltée 6450 Henri-Bourassa pour l'église St-Paul-Apôtre et de là au crématorium. Il laisse dans le deuil ses filles et gendres: Lise (André Guilbault), Monique (Keith O'Reilly), Denise (Gérard Demers); ses petits-enfants: Caroline, Jean-François Guilbault, Jean-Patrick et Kathleen O'Reilly; son frère, ses sœurs, beaux-frères et belles-sœurs: M. et Mme Charles-Robert Pouliot, M. et Mme François Doré (Marguerite), M. et Mme Adrien Boulais (François), M. et Mme Roger Verreault, M. et Mme Roger Simpson (Rita), Mme Simone Lemelin, M. et Mme Raymond Paquet (Pauline), Mlle Colette Pouliot, M. et Mme Jos Landry, Mme Georgette Landry. Que toute offrande de fleurs se traduise par un don à l'Institut de cardiologie de l'hôpital Laval, 2725 chemin Ste-Foy, Ste-Foy, G1V 4G5. Pour renseignements: 529-3371.

PROVENÇAL (Edouard) — A l'hôpital de l'Enfant-Jésus, le 7 mars 1982, à l'âge de 65 ans et 6 mois, est décédé M. Edouard Provençal, époux de dame Rita Lavoie. Il demeurait au 42 rue Jean XXIII, Beauport. Les funérailles auront lieu mercredi, le 10 mars, à 14h30. Départ de la résidence funéraire

F.X. Bouchard Inc. 4100 boul. Ste-Anne Montmorency à 13h45 pour l'église St-Thomas de Villeneuve et de là au cimetière St-Grégoire. Il laisse dans le deuil outre son épouse, ses fils: Gilles, ses frères et sœurs: M. Alexandre Provençal, M. et Mme Omer Fillion (Julia), Mme Aline Provençal, Mlle Noëlla Provençal, M. et Mme Jean-Baptiste Provençal, ainsi que plusieurs beaux-frères et belles-sœurs, neveux et nièces. Pour renseignements: 663-9838.

SAMSON (Marie-Rose Champoux) — A Québec, le 6 mars 1982, à l'âge de 74 ans 5 mois, est décédée dame Marie-Rose Champoux, épouse de feu M. Eugène Samson. Les funérailles auront lieu mardi le 9 mars 1982 à 14h. Départ du foyer funéraire de J. Bouchard & Fils Ltée 1740 rue Bardy (angle de la Canardière) à 13h45 pour l'église St-Pie X et de là au cimetière St-Charles. Elle laisse dans le deuil ses fils, ses filles, son gendre et sa belle-fille: M. et Mme Marcel Samson (Colette Fiset), Mme Gilles Beaulieu (Denise), M. Jean-Marc Samson, M. et Mme Roch Poliquin (Jacqueline); ses petits-enfants: Denis, Jean, Jacques, Marc et Nathalie Samson, Gilles Beaulieu; son frère: M. Albani Champoux; son beau-frère et sa belle-sœur: M. et Mme Jean-Baptiste Allard de Victoriaville ainsi que plusieurs neveux et nièces. Le foyer funéraire sera ouvert de 14h à 17h et de 19h à 22h. N.B. L'après-midi des funérailles, le salon sera ouvert à compter de 12h30.

TREMBLAY (Dr Léo) — A La Malbaie, le 6 mars 1982, à l'âge de 48 ans est décédé Dr Léo Tremblay, ophtalmiste, époux de dame Hermance Gaudreault. Il demeurait au 125 du Jardin, La Malbaie. Les funérailles auront lieu mardi, le 9 mars 1982 à 10h. Départ du funérarium Lépine-Cloutier Ltée 138 Doucet La Malbaie à 9h45 pour l'église St-Etienne de La Malbaie et de là au cimetière paroissial. Il laisse dans le deuil, outre son épouse, ses enfants: M. R-Victor Tremblay, Milles Diane et Sonia Tremblay; sa belle-mère: Mme F. Lucien Gaudreault; ses sœurs, beaux-frères et belles-sœurs: M. et Mme Antonio Gaudreault (Jeannine), M. et Mme Marcel Ouellet (Eliette), M. et Mme David Tremblay (Claudette), M. et Mme Cyrien Gaudreault (Judith Lajoie), M. et Mme Alexandre Gauthier (Marie-Aline Gaudreault), M. et Mme Jean-Marie Gaudreault (Jeanne Fosse), Mlle Réjeanne Gaudreault, M. et Mme Gratien Vallières (Philomène Gaudreault), M. et Mme Denis Gaudreault (Colette Fortin-Rancourt). Que toute offrande de fleurs se traduise par un don à la Fondation des maladies du cœur de Québec, 995 Place D'Youville, G1R 3P1.

790 MONUMENTS FUNÉRAIRES

THÉRIAULT & FILS 710, 1ÈRE Avenue, Québec, 524-1561.

Pour dire merci aux parents et amis, lors d'un décès, utilisez la rubrique Cartes de remerciement de Le Soleil.

790 MONUMENTS FUNÉRAIRES

THÉRIAULT & FILS 710, 1ÈRE Avenue, Québec, 524-1561.

Pour dire merci aux parents et amis, lors d'un décès, utilisez la rubrique Cartes de remerciement de Le Soleil.

790 MONUMENTS FUNÉRAIRES

THÉRIAULT & FILS 710, 1ÈRE Avenue, Québec, 524-1561.

Hilton risque une amende de \$200 au maximum

(D'après UPI) — Le directeur de la brigade des incendies de Houston, M. Eddie Corral, se promet bien de citer en cour la direction de l'hôtel Westgate Hilton, de Houston, au Texas, s'il s'avérait juste que l'établissement hôtelier n'a jamais pris les précautions pour savoir ce qu'il fallait faire dans le cas d'un sinistre. Le feu qui s'est déclaré samedi matin dans cet hôtel a causé la mort de dix personnes et des dommages d'un million de dollars. Mais l'amende, dans le cas de violations au code des incendies, est minime: \$200 au maximum. "Nous allons vérifier tous nos livres et tous ceux de l'hôtel pour voir si des exercices de feu ont eu lieu", a déclaré tout bonnement le chef des pompiers. S'il n'y a pas eu de tels exercices, alors nous les poursuivrons." Plusieurs enquêteurs soutiennent que l'incendie a été allumé par un mégot de cigarette qui traînait soit dans un lit soit dans une chaise au quatrième étage de l'hôtel. Deux cents clients étaient alors inscrits au registre. L'hôtel avait été ouvert en 1980 et comptait 300 chambres. Selon les premières constatations, un employé de l'établissement qui avait en horreur le bruit causé par les détecteurs de fumée aurait arrêté à plusieurs reprises le signal sonore. Le commis James Harvey dit qu'il percevait le signal au comptoir mais qu'il l'avait interrompu, ignorant qu'il sonnait l'avertissement aux clients des étages supérieurs.

Le valium et le cancer du sein

NEW YORK (AP) — Une équipe de chercheurs de l'université de Boston a écarté toute relation entre l'utilisation régulière du valium, un tranquillisant mis en cause par des spécialistes canadiens, et une aggravation des risques de cancer du sein chez la femme. Cette étude a été réalisée par le laboratoire épidémiologique de l'université américaine, qui bénéficie d'un soutien financier de la société "Hoffman-Laroché", fabriquant du valium, également connu sous le nom de Diazepam. Les chercheurs ont étudié les cas de 1,236 femmes atteintes d'un cancer du sein et de 728 autres souffrant d'autres affections cancéreuses. Ils ont pu constater que celles qui utilisaient régulièrement le valium (au moins quatre jours par semaine, pendant six mois) ne présentaient pas un taux de cancer supérieur à la moyenne. L'un des principaux auteurs de l'étude, M. David Kaufman, s'est déclaré "raisonnablement confiant" dans le fait qu'il n'existe pas de lien direct entre le tranquillisant et le cancer. Mais il a fait ressortir que cette étude n'a pas porté sur des femmes saines et qu'il ne peut en conclusion se prononcer sur l'innocuité du valium. Des spécialistes de l'Institut de recherche clinique de Montréal ont en effet conclu de leur côté que le produit accélérât la croissance des tumeurs cancéreuses du sein chez le rat, et ils ont estimé que le valium pouvait favoriser l'apparition de la maladie chez la femme.

Chaque dauphin épargné leur vaudrait \$100

OSAKA (AFP) — L'organisation internationale pour la protection des mammifères marins, Sea Shepherd (Berger de la mer), est prête à offrir \$100 pour chaque dauphin épargné par les pêcheurs de l'île d'Iki, dans le sud-ouest du Japon, qui dans le passé en ont massacré plusieurs milliers. Chaque année, vers la fin du mois de février ou le début du mois de mars, des centaines de dauphins se rassemblent au large de l'île. Voyant dans cette concentration un véritable danger pour leur principale source de revenus, les pêcheurs d'Iki exterminent les mammifères aquatiques: quelque 600 d'entre eux ont été massacrés en 1978 et un millier d'autres en 1980. Arrivé samedi à Osaka, M. Watson part dès aujourd'hui pour Iki. Il n'a toutefois pas précisé sur quels critères serait attribuée la prime de \$100. La proposition a été interprétée par les pêcheurs d'Iki comme une offre fondée sur le nombre moyen de dauphins tués dans le passé récent. Bien que les pêcheurs n'en aient jamais avoué le nombre, on peut l'estimer à un millier d'animaux environ, ce qui obligerait Sea Shepherd à verser quelque \$100,000. Sea Shepherd, installée à Hawaï, compte, selon M. Watson, environ 1,000 adhérents aux États-Unis, au Canada, en Grande-Bretagne et en Australie. Elle avait déjà avancé son offre de prime au début de l'année aux États-Unis, mais n'avait rencontré que peu d'écho au Japon.

Liberté de presse: un comité se plaint au Canada

WASHINGTON (PC) — Parmi les membres du comité, on compte des journalistes américains plus prestigieux que MM. Walter Cronkite, du réseau de télévision CBS, et Robert Woodward, un journaliste américain en reportage à Edmondston, au Nouveau-Brunswick. M. Burmond Banville a été accusé pour avoir publié dans le Bangor Daily News, dans le Maine, le compte rendu d'une enquête préliminaire, frappée d'un interdit de publication par le président du tribunal. Selon le comité, les ordres des cours provinciales canadiennes ne peuvent pas s'appliquer aux États-Unis. Le comité a qualifié de "révoltante" cette accusation contre M. Banville, dans une lettre envoyée à l'ambassade canadienne à Washington et au secrétaire d'Etat américain Alexander Haig.

Visite des Européens pour voir les défenses canadiennes

PARIS (AFP) — La Commission de défense et des armements de l'Union de l'Europe occidentale (UEO) visite le Canada du 8 au 12 mars, a annoncé à Paris le service de presse de l'UEO. Conduite par son président, M. Stefano Cavaliere (démocrate-italien), cette délégation rencontrera à Ottawa M. Gilles Lamontagne, ministre de la Défense du Canada, et entendra un exposé sur la politique de défense du Canada fait par M. John F. Anderson, sous-ministre adjoint de la Défense.